

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Étranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.  
Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Étranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

**La journée de ballottage de dimanche en France.**

**L'entente des Dominions avec l'Angleterre.**

**Déclaration du nouveau cabinet espagnol.**

**La question de l'indépendance des Philippines.**

Après-demain, dimanche, aura lieu, en France, le scrutin de ballottage des élections municipales.

Depuis lundi, les divers partis sont en quête d'alliances, tant à droite qu'à gauche. Des manifestes ont été publiés ; ils donnent parfois des indications très intéressantes. C'est ainsi qu'une déclaration socialo-communiste, après avoir affirmé que les désistements joueraient loyalement entre les deux partis extrêmes pour le second tour, fait au parti radical une invitation nette en faveur de la reconstitution du cartel dans les communes où les listes modérées risqueraient de l'emporter si les radicaux et le Front commun maintenaient chacun leur candidat : « Là où des candidats, partisans de la liberté, autres que les communistes ou les socialistes, sont en tête, en face des candidats de la réaction, dit ce manifeste, le bloc de tous les travailleurs doit se réaliser afin d'assurer le succès du candidat antifasciste. »

D'autre part, on sait que le comité exécutif du parti radical a adopté un ordre du jour assez obscur et qui, en fait, laisse les fédérations départementales libres de s'allier au mieux de leurs intérêts, « dans le cadre de la défense républicaine », c'est-à-dire de réformer, s'il le faut, le cartel radico-socialiste.

Dans le sud-est, par exemple, M. Daladier, un des grands coupables du 6 février, a recommandé le vote cartelliste, c'est-à-dire la lutte contre les modérés au profit des révolutionnaires. Un autre radical connu, M. Dalbiez, fait de même dans la région pyrénéenne. On pourrait multiplier les exemples. Il reste à savoir si les électeurs obéiront partout à cette consigne de destruction.

Tout cela se fait grâce à la passivité de M. Herriot, ministre d'Etat, qui pour justifier la liberté de mal faire qu'il laisse aux fédérations départementales, allègue que les positions du parti ne sont pas les mêmes dans toute la France. C'est d'autant plus scandaleux que le gouvernement dont il fait partie est soutenu par les modérés et combattu par le Front commun.

En attendant le scrutin du 12 mai, il importe de tirer encore quelques conclusions du premier tour. On fait remarquer d'abord la faible importance des changements sur la carte électorale. Stabilité, disent les uns. Stagnation, désaffection, proclament les autres.

En second lieu, on note combien le souvenir des événements tragiques du 6 février 1934 demeure vivace à Paris, où les conseillers municipaux qui ont été mêlés à ces événements ont été, pour la plupart, réélus à des majorités accrues.

Il faut encore insister sur le fait que le Front commun a avantage les communistes aux dépens des socialistes, comme il faut noter que les candidatures de personnalités marquantes comme M. Chiappe, à Paris ; M. Marquet, à Bordeaux ; M. Doriot, communiste dissident, à Saint-Denis, ont remporté un succès significatif.

Enfin, on retient que les radicaux-socialistes ont profité, comme on le prévoyait, en maints endroits, de l'appui qui leur était apporté par l'Alliance démocratique, le parti de M. Flandin. Mais il n'est pas du tout sûr que, dimanche, les radicaux rendent à l'Alliance les services que celle-ci leur a prêtés. On risque de ce fait de voir, le 12 mai, des résultats ahurissants. Ainsi, à Bayonne, la liste des amis du député Garat, l'ami de Stavisky aujourd'hui en prison, risque de battre la liste du maire actuel, M. Laforcade.

Disons encore que, parmi les très nombreux parlementaires qui sont candidats aux con-

seils municipaux, on a compté, au premier tour, six défaites : celles de MM. Monnet, député de l'Aisne ; Baylet, député de l'Hérault ; Moch, député de la Drôme ; Maxence Bibié, député de la Dordogne, Blaise, député de la Haute-Savoie, et Baron, député des Basses-Alpes. Un certain nombre de parlementaires, enfin, sont en ballottage, parmi lesquels MM. Legrand, Lenain, Richard, André Fribourg, Uhry, Jammy-Schmidt, Ravanat, Castanet, Cochet, André Breton, Laudier, Simonnet, Froment, Février, etc.

A Londres, les ministres britanniques et les représentants des Dominions ont tenu hier après midi, jeudi, une nouvelle séance.

Comme les précédentes, cette séance a porté sur la politique extérieure du cabinet britannique, mais elle s'est surtout étendue aux problèmes de la défense de l'Empire. L'accord s'est révélé en tous points parfait.

En ce qui concerne plus particulièrement les armements aériens, les ministres anglais ont mis leurs collègues au courant des échanges de vues qui se poursuivent actuellement au sujet du projet de pacte occidental d'assistance aérienne. L'idée de compléter ce pacte par une convention de limitation et de contrôle des armements aériens aurait aussi recueilli l'adhésion des représentants de l'Empire.

On annonce, d'autre part, que c'est le 22 mai, et non le 16 comme on l'avait tout d'abord annoncé, qu'aura lieu, à la Chambre des communes, le grand débat sur la défense nationale.

Au lendemain de la déclaration ministérielle de M. Lerroix, que le président du Conseil a résumée dans la formule suivante : « Souligner tout ce qui peut unir, oublier tout ce qui peut diviser », on commente, dans les cercles politiques de Madrid, l'abstention de certains radicaux lors du vote de confiance.

Certes, M. Lerroix déclare qu'on peut considérer que son cabinet comprend cinq radicaux et non pas seulement trois, car MM. Portela et Chapaprieta, indépendants, sont tout acquis à la politique radicale. Mais de nombreux radicaux sont de plus en plus mécontents de la composition du gouvernement, principalement les députés autonomistes valenciens.

Ces autonomistes valenciens menaceraient même de se séparer tout à fait des radicaux de M. Lerroix.

Hier, jeudi, les groupes parlementaires de la gauche républicaine, de l'Union républicaine et de la gauche catalane ont décidé de s'unir pour faire opposition au gouvernement. Ils avaient invité le groupe républicain conservateur de M. Maura à se joindre à eux, mais celui-ci a répondu qu'il se réservait d'appuyer ou non le gouvernement selon ses actes.

On sait que, aux Philippines, le parti nationaliste dit des sakadalistes a déclenché, il y a une semaine, une révolte qui a eu, un instant, des proportions inquiétantes.

Rappelons que les sakadalistes réclament l'indépendance immédiate des Philippines et s'opposent au plébiscite fixé à mardi, 14 mai, pour décider la ratification de la constitution du régime transitoire, qui succèdera à l'occupation américaine et précèdera l'indépendance complète prévue pour 1945.

Ces troubles ont, comme on pouvait le prévoir, attiré à nouveau l'attention des Américains sur les Philippines.

Hier, jeudi, à Washington, le sénateur amé-

ricain Gibson a déclaré que, « si les Etats-Unis quittent les Philippines, l'Angleterre et le Japon se trouveront seuls face à face dans le Pacifique et pourraient conclure un accord secret pour délimiter leurs sphères d'influence et se partager le monopole du commerce philippin ». M. Gibson a déposé un rapport recommandant aux Philippines de demander au Congrès le maintien de la souveraineté américaine.

## L'initiative de crise tuera notre exportation

La structure économique de la Suisse est telle que notre pays ne peut vivre indépendamment de l'étranger.

En effet, la Suisse comptait 1,670,000 habitants en 1800 ; vers le milieu de 1935, on pourra évaluer sa population à 4,2 millions d'âmes, c'est dire qu'elle a plus que doublé au cours d'un siècle. La densité est de 98 habitants au kilomètre carré ou même de 127 si l'on ne tient compte que de la surface productive. Alors que, en 1850, 6,4 % seulement de la population habitaient les villes (de plus de 10,000 âmes), en 1930, il y avait 30,4 % de citadins. Les conditions d'existence de cette population se sont, en outre, considérablement améliorées durant la même période, et cela sous tous les rapports. Un progrès d'une nature spéciale s'est produit au cours de ce siècle, sous la forme d'une participation beaucoup plus large de toutes les classes de la population au revenu national accru, ce qui a eu pour conséquence une augmentation de nos exportations et, par conséquent, de notre dépendance vis-à-vis de l'étranger.

Si la Suisse était limitée à ses seules ressources, elle ne pourrait nourrir qu'à peine 2 millions d'habitants, alors que la France, par exemple, pourrait procurer la subsistance à un cinquième d'habitants de plus qu'elle n'en compte en réalité.

Voici une statistique intéressante. Elle montre, pour les divers pays d'Europe, de combien pour cent la population dépasse l'effectif que chaque pays pourrait nourrir par ses propres ressources :

Suisse	231%	Italie	113%
Belgique	221	Danemark	95
Pays-Bas	183	Hongrie	82
Grande-Bretagne		Espagne	79
et Irlande	179	Roumanie	75
Autriche	165	Yougoslavie	74
Allemagne	140	Suède	60

Ces chiffres révèlent que la Suisse, en proportion de ses ressources naturelles, est surpeuplée de 131 %, tandis que le Danemark a une population correspondant à peu près à ses ressources naturelles.

C'est pourquoi notre pays doit importer de l'étranger de nombreux produits, absolument indispensables à son existence, par exemple du blé et des matières premières de toutes sortes.

Pour compenser ces achats importants, il était indispensable de pouvoir vendre à l'étranger des produits suisses. L'agriculture et l'industrie s'adaptèrent rapidement à cette nouvelle situation. On abandonna en partie la culture des céréales : de 1850 à 1914, la surface des champs emblavés a baissé de 300,000 hectares à 110,000. En revanche, on se voua plus intensément à l'élevage du bétail — dont le cheptel bovin passa de 900,000 têtes en 1860 à 1,4 million en 1911 — et à l'industrie laitière, dont les produits exportés — qui représentaient seulement 25 millions de francs en 1850 — atteignirent 201 millions en 1912. De nombreuses branches de l'industrie : coton, soie, broderie, horlogerie, machines, etc. s'organisèrent également en vue de l'exportation. En sorte que les produits suisses exportés, qui remplissaient, en 1886, 49,450 wagons de 10 tonnes, exigèrent 111,850 wagons en 1929. C'est ainsi une somme de 2 à 3 milliards de francs qui, dans les bonnes années, entrait en Suisse pour compenser en bonne partie les 3 à 4 milliards que nous coûtaient, avant la crise, nos importations. Le reste était fourni par le tourisme que favorisait l'afflux des étrangers en Suisse. Le résultat de cette évolution économique fut d'accroître encore notre dépendance à l'égard de l'étranger.

Notre structure économique est donc devenue telle que notre balance des paiements doit accuser un excédent important pour nous permettre de compenser les déficits de nos exportations. Autrement dit, nous devons gagner des centaines

de millions de francs à l'étranger pour pouvoir payer ce que nous importons de plus que nous exportons.

Si nous semblons être encore aujourd'hui, en comparaison d'autres pays, un Etat riche, nous le devons uniquement au fait que, depuis longtemps, année après année, nous avons reçu de l'étranger environ 200 à 500 millions de francs de plus que nous ne lui avons payé, cet excédent étant indispensable à notre développement économique.

Ce que nous avons ainsi gagné ne constitue pas une somme d'argent que nous pourrions partager. Bien au contraire, ce capital est engagé dans l'agriculture, l'industrie, le tourisme, le commerce, les transports. Notre fortune nationale a donc été constituée en bonne partie par l'apport des revenus provenant de l'étranger. Si cette source de revenus vient à tarir, comme c'est le cas actuellement, il est bien évident que notre structure économique s'en trouvera gravement compromise.

Or, l'application de l'initiative de crise aurait pour effet de nous rendre absolument impossible de continuer à soutenir nos exportations, car l'exécution de son programme suppose une consommation interne de capitaux telle qu'il n'en resterait rien pour alimenter notre industrie.

La principale revendication de l'initiative consiste à demander à la Confédération de prendre des mesures pour que le niveau actuel des salaires et des prix reste intangible ou soit éventuellement relevé. Elle se fonde sur des bases erronées. Elle ne pourrait être tentée, avec des chances de succès fort minimes, du reste, que si la Suisse vivait en économie fermée et pouvait se soustraire aux influences étrangères. Or, on vient de le voir, il n'est peut-être pas au monde d'économie qui soit plus dépendante de l'extérieur que la nôtre. L'isolement, pour la Suisse, c'est la mort. Notre pays est surpeuplé. Son sol ne peut nourrir que la moitié à peine de ses habitants. Nous devons faire venir tout le reste de l'étranger et ces achats, qui se chiffrent par centaines de millions, nécessitent des envois importants d'argent au delà de nos frontières. Sans industrie d'exportation, la Suisse est condamnée au dépeuplement.

Si l'on veut éviter que notre pays ne s'appauvrisse lentement, mais sûrement, il faut à tout prix trouver des compensations à ces dépenses que l'on ne saurait éluder avec la meilleure volonté du monde. Pendant de longues années, la Suisse a pu s'assurer une balance des paiements favorable grâce aux exportations de notre industrie et à l'apport important des milliers de touristes qui, chaque année, venaient dépenser leur superflu chez nous.

La crise a fortement restreint ces sources de revenus. Devant nos prix prohibitifs, les touristes se sont détournés de nos montagnes pour se rendre dans des pays qui leur offrent des conditions de séjour moins onéreuses. Le ralentissement des affaires dans le monde entier a formé les débouchés traditionnels de notre industrie d'exportation.

Jusqu'ici, grâce à l'intervention des pouvoirs publics, on a pu éviter un effondrement des prix. Ceux-ci sont restés chez nous nettement supérieurs à ceux de l'étranger. Mais il a fallu pour cela augmenter les impôts dans la mesure que l'on sait, c'est-à-dire mobiliser les réserves constituées pendant les bonnes années pour les distribuer en subventions de toutes sortes. Ces réserves, il est faux de croire qu'elles soient restées dans le pays. Au contraire, elles ont servi à procurer les sommes nécessaires à l'achat des denrées alimentaires et des matières premières que notre sol ne peut pas nous fournir. Mais si l'on persévère dans cette voie, si l'on continue à absorber nos réserves pour les envoyer à l'étranger, si l'on ne se décide pas à pratiquer une politique nouvelle qui permettra de ranimer nos exportations industrielles et agricoles, ainsi que le tourisme étranger, la Suisse se trouvera bientôt au bout de son rouleau et il s'ensuivra une misère en comparaison de laquelle celle dont nous souffrons aujourd'hui n'aura été que peu de chose. C'est ainsi que la fortune nationale, qui était évaluée en 1929 à 60 milliards, n'est plus supputée aujourd'hui qu'à 40 milliards au maximum.

Or, l'initiative mène le pays directement à la ruine. Elle aurait pour conséquence, sous prétexte d'assurer la prospérité et le bien-être à chacun, de ralentir encore nos ventes à l'étranger. Quand celles-ci seront réduites à leur plus simple expression, la Suisse ne sera plus en mesure de se procurer les sommes nécessaires à l'achat des denrées alimentaires qui nous font défaut. L'initiative, dont quelques-uns attendent un retour de la prospérité, nous aura directement conduits à la famine.

## Le bien-être décrété d'office

Quelle est la raison d'être de l'initiative de crise ? Elle résulte de son premier article ainsi conçu : « La Confédération prend les mesures nécessaires pour combattre la crise économique et ses conséquences. Ces mesures ont pour but d'assurer des conditions d'existence suffisantes à tous les citoyens suisses. »

Cette formule générale, qui veut tout dire à moins qu'elle ne signifie rien du tout, est destinée à décider tous ceux qui souffrent de la crise à voter l'initiative : des conditions d'existence suffisantes pour tout le monde, quelle belle perspective !

Mais a-t-on tout fait quand on a prescrit cette obligation à la Confédération, notre bonne mère ? Sans doute ne demanderait-elle pas mieux que le chômage, le mécontentement et la misère puissent être supprimés par une simple décision populaire et quelques arrêtés fédéraux. Mais si cela était possible, d'autres Etats qui souffrent aussi de la crise auraient déjà tenté d'appliquer cette panacée. Or, nous savons ce qu'il en est en réalité et que nulle part on n'a réussi à vaincre la crise, la misère et le chômage.

Ne s'agirait-il donc pas plutôt d'alléger les victimes de la crise afin que, du moment qu'elles n'ont plus beaucoup à perdre, elles accordent leur petit doigt, quittes à devoir abandonner plus tard la main et le bras ? Que signifient, en effet, des « conditions d'existence suffisantes pour tous les citoyens suisses » ? Selon l'article 6 de l'initiative, l'Assemblée fédérale devra édicter les principes qui permettront de fixer ces conditions suffisantes. Viendra-t-il à l'idée du parlement de décider, par exemple, que la maigre pitance de nos montagnards est « suffisante » ou bien prendra-t-il pour base les besoins qui paraissent si indispensables aux citadins, qui croient ne pas pouvoir vivre hors d'un appartement muni du confort moderne et sans dancing ni cinématographe hebdomadaire ?

Que cache cette exigence extravagante ? Elle ne fait pas autre chose, au fond, que de rejeter sur l'Etat la responsabilité qui revient naturellement à l'individu. Les promoteurs de l'initiative de crise voudraient faire de la Suisse un établissement de bienfaisance et transformer les Suisses libres en pensionnaires de cet asile livrés pieds et mains liés aux chefs rouges de l'institution, qui fixeraient sans appel la ration journalière.

## La répugnance de l'opinion pour les lois de police

Il y a un peu plus d'un an que le peuple suisse a refusé le projet de loi fédérale sur la défense de l'ordre public. C'était le 11 mars 1934. Le projet fut rejeté par environ 490,000 non contre 420,000 oui. Dix cantons l'acceptèrent, dont Fribourg, Valais, Vaud et le Tessin.

C'était la seconde fois que le corps électoral suisse rejetait une loi contre les menées subversives. En 1922, un premier projet avait succombé dans la consultation populaire, par 376,000 non contre 303,000 oui. On pourrait encore ajouter au tableau des lois policières dont le peuple n'a pas voulu l'initiative de 1923 demandant l'arrestation préventive des individus suspects de menées subversives, qui fut rejetée à l'énorme majorité de 445,000 non contre 55,000 oui.

Ces trois votations ont manifesté nettement que le peuple suisse n'aime pas plus les lois de contrainte exceptionnelle qu'il n'aime les monopoles.

Le gouvernement zuricois, administrant une population où fermentent toute espèce de bacilles subversifs, a néanmoins cru à la possibilité de faire accepter à l'opinion publique l'idée de mesures de précaution contre les menées révolutionnaires. Encouragé par une initiative populaire qui avait recueilli 43,000 signatures, il avait rédigé un projet de loi dont voici les points essentiels :

1. Le renversement par la violence de l'ordre constitutionnel, le trouble apporté à la tranquillité et à la sécurité publiques, ainsi que toute incitation ou préparatifs en vue de ces buts illégaux, sont interdits.

Les armes, munitions, imprimés, films, appareils radiotéléphoniques émetteurs et tous autres moyens ou instruments destinés à la réalisation de ces buts interdits seront séquestrés par la police.

Le Conseil d'Etat peut interdire pendant un mois les périodiques qui auraient contrevenu à réitérées reprises, ou de façon grossière, aux interdictions formulées à l'alinéa premier.

2. Les associations dont l'activité tend à provoquer le renversement illégal de l'ordre constitutionnel, en particulier par la violence, ou à troubler la tranquillité et la sécurité publiques, sont interdites et seront dissoutes par la police. Ces associations ne pourront tenir ni assemblées publiques, ni assemblées en local fermé.

Les formations de type militaire (*Selbstschutz- und Angriffsformationen*) sont interdites et seront dissoutes.

Le Conseil d'Etat désigne les associations et organisations qui seront interdites et dissoutes.

4. Celui qui appartient à une association dont l'activité a pour but de renverser illégalement, en particulier par la violence, l'ordre constitutionnel, ou de troubler la tranquillité et la sécu-

rité publiques, celui qui aide à la réalisation de ce but, ne peut être ni membre d'une autorité, ni fonctionnaire ni employé du canton ou d'une commune.

Le Conseil d'Etat désigne les associations auxquelles cette disposition est applicable.

Ce projet a été soumis au peuple dimanche. Il a été repoussé par 78,000 voix contre 55,000. Les socialistes, les communistes et les frontistes lui avaient déclaré la guerre, tout comme cela était arrivé pour la loi fédérale sur les menées subversives.

Le nombre des voix acceptantes est resté de 25,000 en dessous de l'effectif des partis bourgeois ; le nombre des voix négatives a dépassé de seize mille le contingent des électeurs d'extrême gauche et d'extrême droite.

Nouvelle preuve de la répugnance de l'opinion publique à l'égard des lois de police.

Le peuple veut l'ordre ; mais il est d'avis que les lois existantes devraient suffire à l'assurer. Il constate que, malheureusement, on n'en fait pas l'usage qu'on pourrait. Il constate que les autorités ont la main fâcheusement faible dans bien des occasions où elles devraient se montrer énergiques. Il constate qu'on peut tenir impunément dans les assemblées publiques et les journaux les propos les plus révolutionnaires. Le peuple conclut : « A quoi bon faire des nouvelles lois pour garantir l'ordre, puisqu'on ne se sert pas de celles qu'on a et qu'on laisse prêcher le désordre et la révolution ? »

## Au Cercle catholique de Lausanne

On nous écrit :

Dans leur assemblée de mai, tenue samedi soir, les membres du Cercle catholique de Lausanne ont eu le plaisir d'entendre M. l'abbé Borcard, vicaire à Notre-Dame, qui leur a fait faire un intéressant *Voyage autour de l'église*. De cette gerbe de savoureuses évocations sur l'origine, la destination première ou la signification de ce que nous rencontrons couramment aux alentours ou à l'intérieur de tout sanctuaire, détachons quelques épis.

Dans la primitive Eglise, alors que le baptême était administré par immersion, le baptistère était une sorte de vasque, une fontaine à laquelle on accédait par plusieurs marches. Les baptêmes avaient lieu généralement la veille de Pâques, et, au sortir de la fontaine, les néophytes recevaient un vêtement blanc, symbole des effets du baptême dans leur âme, vêtement qu'ils conservaient jusqu'au samedi *In Albis*. Pour le bathème des femmes et des jeunes filles, l'Eglise avait institué des *diaconesses*, vocable que le protestantisme a remis en honneur.

Au début, quand on communiait encore sous les deux espèces, le fidèle recevait la fraction du pain sur la main, et il se communiait lui-même ; pour la communion sous l'espèce du vin, on utilisait des chalumeaux. L'usage de l'encens est très ancien, mais il n'avait probablement pas la même destination qu'aujourd'hui. Les encensoirs étaient des cassolettes à deux anses que l'on faisait circuler dans l'assemblée, en vue, sans doute, de régénérer l'air. L'excellente coutume de placer les cimetières autour des églises a son origine dans l'habitude qu'avaient les premiers chrétiens d'ensevelir les morts au lieu même où se célébrait le culte, ainsi qu'en témoignent les catacombes.

Autrefois, pour entendre les confessions, le prêtre s'asseyait n'importe où dans le sanctuaire, et le pénitent s'agenouillait à ses pieds. C'est le concile de Trente qui prescrivit l'emploi des confessionnaux, mais, au début, ceux-ci étaient rudimentaires ; ils se composaient d'une simple planche où était encastrée une plaque de tôle perforée. Les confessionnaux tels que nous les connaissons aujourd'hui ne remontent guère qu'à deux ou trois siècles.

Beaucoup de personnes font un rapprochement entre les coqs qui dominent nos clochers et le coq qui joua un rôle dans le reniement de saint Pierre. En réalité, ce rapprochement n'est pas à faire ; car les coqs de nos clochers ne sont pas autre chose que des girouettes.

Les nombreuses questions qui furent posées au conférencier et les applaudissements qu'il recueillit sont une preuve de la faveur que de telles causeries rencontrent dans nos milieux.

A. A.

## LES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le 63<sup>me</sup> annuaire de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire, qui vient de nous parvenir, contient le compte rendu de l'assemblée générale de 1934, tenue à Einsiedeln. Nous avons lu avec un intérêt tout particulier la captivante conférence faite par le R. Père Banz, recteur du Collège d'Einsiedeln, sur la culture bénédictine.

L'esprit de l'ordre de saint Benoît y est caractérisé d'une façon magistrale.

## Un nouvel hôpital zurlools

Une société d'utilité publique s'est constituée à Zurich, avec la participation de la ville, pour contribuer à la construction d'un hôpital, à Zurich-Wollishofen, pouvant contenir 190 lits. Les frais d'installation sont évalués à 4 millions.

## L'hôpital Nestlé à Lausanne

A Lausanne, hier, jeudi, a eu lieu l'inauguration de l'hôpital Nestlé, qui a coûté 2 millions, dont 1 million a été offert par la Compagnie Nestlé.

L'hôpital Nestlé occupe, sur le versant des collines dominant la ville et le lac Léman, une situation privilégiée.

L'hôpital est formé de deux corps de bâtiments, dont l'un tout en longueur et orienté au sud constitue l'hôpital proprement dit. L'autre contient des laboratoires et des services universitaires.

L'aile « hospitalière » comporte quatre étages. Les sections pour femmes et pour hommes se prolongent chacune par une division d'isolement dont le fonctionnement est absolument indépendant.

L'étage réservé aux femmes et celui attribué aux hommes sont semblables. Chacune de ces divisions comporte cinquante lits de malades, répartis en dortoirs de cinq à dix lits, avec, en plus, dix lits placés dans la division d'isolement. L'hôpital Nestlé peut abriter cent trente-huit malades, dont dix-huit malades « privés ».

Les dortoirs à dix lits des divisions pour femmes et pour hommes présentent la particularité d'avoir leur long côté orienté au midi. Ainsi conçus, ces dortoirs sont pénétrés par les rayons solaires, alors que, dans les dortoirs disposés en profondeur, l'insolation est précaire.

Les divisions de malades sont pourvues de galeries de cure donnant directement sur les dortoirs.

Ainsi l'héliothérapie peut devenir un auxiliaire de la thérapeutique, sans parler du réconfort moral que procure à un convalescent ce changement dans sa position.

Toutes les divisions possèdent deux salles d'examen permettant aux malades de se confier à leur médecin seul à seul.

En outre, l'hôpital possède une salle spécialement destinée aux ponctions lombaires ou autres interventions nécessitant une asepsie rigoureuse.

En sus de la pharmacie de l'hôpital Nestlé, elle-même sous-station de la Pharmacie centrale qui alimente l'ensemble des hôpitaux de l'Etat, chaque étage possède trois postes secondaires pour produits pharmaceutiques. Ces postes sont soumis à la surveillance d'un personnel responsable ainsi mis à même de délivrer sans délai un médicament urgent.

Le service des « malades privés », situé au troisième étage, est formé de chambres à un et deux lits, donnant sur une galerie de cure individuelle. Certaines chambres disposent de salles de bains privées.

Le rez-de-chaussée de l'aile scientifique n'a aucune communication avec l'hôpital lui-même, destiné qu'il est aux recherches de médecine expérimentale.

A cet étage se trouvent des bibliothèques, l'une avec une riche collection d'ouvrages traitant de l'anatomie pathologique et de la médecine interne ; l'autre réservée à l'histoire de la médecine.

Destinés aux recherches de médecine expérimentale, trois locaux serviront, l'un aux études sur des animaux tenus en observation dans un chenil tout proche, les deux autres aux travaux de chimie et physique biologiques.

Deux auditoriums pour étudiants occupent le premier étage de l'aile scientifique, destiné à l'examen des malades et à l'enseignement universitaire.

Un service perfectionné de radiologie, avec boxes de déshabillage, assurera aux patients un examen rapide et complet. Ce service est réservé aux malades en traitement ne pouvant être transportés au centre radiologique de l'Hôpital cantonal.

L'hôpital Nestlé est pourvu de laboratoires admirablement équipés.

Le directeur de l'hôpital Nestlé est M. le docteur Louis Michaud, professeur de clinique médicale à l'université de Lausanne.

## UNION SUISSE DES PAYSANS

Le rapport annuel de l'Union suisse des paysans, qui vient d'être publié, indique que l'organisation comptait, à fin 1934, 391,961 membres en 53 associations. Nombre de membres sont affiliés en même temps à plusieurs sociétés. Le rapport donne des indications sur l'activité de l'Union dans les domaines que voici : extension de la culture du blé, tarifs douaniers, traités de commerce et contingentement, révision du code des obligations, tarifs ferroviaires, importation de bétail et de viande, police des épizooties, politique des compensations, lutte contre la détresse des paysans des montagnes, écoulement des vins indigènes, débouchés et prix des produits agricoles, protection des coopératives, désendettement de l'agriculture, questions constitutionnelles, hôtellerie et agriculture, expositions, éducation agricole, congrès internationaux, etc.

## CALENDRIER

Samedi 11 mai

Saint BEAT, confesseur

Saint Béat fut missionnaire en Helvétie, dans l'Oberland bernois.

D'après le rapport, il y a 18 journaux agricoles pour la Suisse allemande, six pour la Suisse romande et un pour la Suisse italienne. Le *Paysan suisse* est le journal central. Le personnel permanent du secrétariat des paysans et des diverses divisions de l'Union suisse des paysans comprend 112 personnes.

## Voulez-vous la dévaluation que la Belgique a décidée « la mort dans l'âme » ?

Le 17 avril, la Chambre belge décidait à une énorme majorité de procéder à une enquête parlementaire sur les circonstances qui ont amené la dévaluation du franc. La commission qui sera instituée à cet effet aura pour tâche de rechercher surtout dans quelle mesure la Banque nationale a dû fournir de l'or, quelles furent les sommes affectées par certains établissements financiers à la publicité tendant à créer un courant favorable à la dévaluation et quelles sont les entreprises privées, bénéficiant de subventions de l'Etat, qui auraient laissé des devises à l'étranger afin de spéculer à la baisse contre le franc.

Ce programme, brièvement résumé, montre bien que le parlement belge considère la dévaluation comme une opération préjudiciable au pays et ceux qui en portent la responsabilité, à supposer qu'on puisse les découvrir, seront sans doute appelés à rendre des comptes.

D'ailleurs, si l'on veut connaître, sur la dévaluation, l'opinion d'hommes politiques belges qui furent les adversaires acharnés de la politique de déflation, et qu'on ne peut, par conséquent, soupçonner de défendre des intérêts capitalistes, on trouvera dans un des récents numéros du quotidien socialiste *Le peuple*, de Bruxelles. Le rédacteur en chef, M. Wauters, écrit, à propos de l'enquête dont il est question plus haut : « Le pays doit être renseigné, jusque dans les moindres détails, sur les circonstances lointaines qui ont amené la désastreuse mesure à laquelle il s'est résigné, la mort dans l'âme, pour employer l'expression même de M. van Zeeland. » Et plus loin, on lit : « Elle (la commission d'enquête) peut éviter le retour des ruineux événements qui éprouvent si cruellement notre pays. »

En Suisse, une dévaluation constituerait une épreuve tout aussi cruelle. On aurait le droit également de gémir sur de « ruineux événements ». Or, ce malheur nous guette si nous donnons à l'étranger l'impression que nous ne sommes plus décidés à veiller, avec toute l'attention que commandent les circonstances, sur nos finances publiques, si nous laissons la Confédération engager de nouvelles dépenses sans trouver d'autre couverture que l'argent fourni par les emprunts. Tous les spéculateurs travaillant contre le franc pourront porter leurs coups avec plus d'assurance le jour où le peuple lui-même aura imposé à l'Etat des tâches irréalisables dans le cadre d'une saine administration financière. Et parmi ces tâches, on doit compter celles que prévoit l'initiative de crise.

Il faut donc que, en votant non le 2 juin, le peuple suisse épargne au pays la « désastreuse mesure » éprouvée en Belgique comme un malheur national par ceux-là même qui ont bravement combattu le gouvernement qui s'usa à vouloir pour les prisonniers politiques.

## Le nouveau Grand Conseil bâlois

Le Grand Conseil de Bâle-Ville nouvellement élu s'est réuni, hier jeudi, en séance constitutive.

Il a procédé à l'élection de son président. M. Herzog, socialiste, a été élu par 63 voix.

Le reste de la séance a été consacré à des nominations. En raison de la proportion presque égale des forces des partis, il fallut, tant pour la nomination du bureau que pour celle de la commission de gestion, trois tours de scrutin pour élire les membres respectifs. Au bureau, ont été élus trois députés bourgeois, un socialiste et un communiste ; à la commission de gestion, trois bourgeois et deux socialistes.

M. Hauser, conseiller d'Etat, socialiste, a été nommé président du gouvernement par 66 voix ; il y eut 40 abstentions. M. Zweifel, radical, a été appelé à la vice-présidence par 68 voix (38 abstentions).

Dans sa séance d'hier, jeudi, le Grand Conseil bâlois a procédé à la validation des élections des membres du Conseil d'Etat et du Grand Conseil. La plus grande partie de la séance a été consacrée à la nomination des membres de la commission de gestion et de la commission de vérification des comptes ainsi que des membres de la commission des recours et pétitions. Trois tours de scrutin ont de nouveau été nécessaires. L'absence de deux communistes qui séjournent en Russie a donné une majorité bourgeoise à toutes les commissions.

Le Conseil a renvoyé au gouvernement pour examen une motion de M. Céri qui proteste contre l'atteinte portée par les écoles d'Etat aux droits des parents en matière d'éducation. Les communistes avaient déposé une interpellation demandant l'introduction d'un régime spécial pour les prisonniers politiques.

**Bern**  
Hotel Restaurant Wächter  
en un mot: tiptop

## L'assaut contre le franc suisse

La *Schweizerische Handelszeitung* vient de publier des renseignements du plus haut intérêt sur la campagne des baissiers contre le franc suisse.

Elle dit que, depuis quelque temps, les Bourses suisses et les banques sont l'objet de propositions d'achats considérables de livres sterling livrables dans un délai de trois mois et payables en francs suisses.

Ces propositions émanent d'agioteurs qui spéculent sur la dévaluation du franc suisse, en cas d'adoption de l'initiative de crise et qui comptent pouvoir, dans trois mois, s'en procurer à très bon compte pour solder leurs achats de livres sterling. Pour mieux amorcer leur spéculation, ils offrent déjà d'échanger le franc suisse contre la livre avec une perte de 5 % et plus sur le cours du franc. L'expérience des précédentes spéculations sur la livre et le belga leur a appris qu'il y a chance de réaliser sur ces opérations un bénéfice de 30 à 40 %.

La Banque nationale a pris des mesures pour contrecarrer cette spéculation, malheureusement favorisée par la présence de gros stocks disponibles de livres sterling.

La banque Lazard frères, à Paris, joue, paraît-il, un rôle important dans ces manipulations.

D'autre part, elles sont favorisées par une vraie panique qui règne en Tchéco-Slovaquie, à l'endroit du franc suisse. Les exportateurs tchèques qui ont des créances sur la Suisse, évidemment influencés par une campagne d'alarmes, se débarrassent de leurs avoirs à tout prix et vont jusqu'à les céder avec 30 % de perte.

La Banque nationale tchéco-slovaque ne serait pas étrangère à cette panique.

La *Handelszeitung* donne à entendre que ces attaques contre le franc suisse sont essentiellement l'œuvre de boursiers juifs de Paris, de Londres, d'Amsterdam et de Prague. Elle fait remarquer que le journal anglais *Financial News*, dont les articles alarmistes sur la situation des banques suisses favorisent la spéculation sur la baisse du franc, sont d'une plume juive.

Enfin, il y a l'Allemagne, notre grande débitrice, qui se met à réaliser ses avoirs en francs suisses, comme si elle méditait, elle aussi, de faire baisser le franc pour pouvoir ensuite se débarrasser de ses dettes à meilleur compte.

La *Handelszeitung* demande que la Banque nationale mette le holà à cette spéculation, en faisant porter les créances allemandes en déduction des dettes du Reich vis-à-vis de la Suisse.

L'initiative de crise, en jetant la panique parmi les détenteurs de francs suisses, favorise puissamment ces manœuvres.

## LES SPORTS

### Le football international

Mardi, à Dortmund, devant 40,000 spectateurs, l'équipe d'Allemagne a battu l'équipe d'Irlande par 3 buts à 1. Les Irlandais ont marqué le premier but à la 19<sup>me</sup> minute. Dans l'ensemble, les Irlandais ont été légèrement supérieurs. Ce n'est que dans le dernier quart d'heure que, fatigués, ils ont été dominés.

### Le championnat d'Autriche

Bien que les matches de championnat ne soient pas encore tous joués en Autriche, Rapid de Vienne est déjà champion, car il totalise 35 points, suivi par Admira avec 28 points et First-Vienna avec 20 points.

### Le tour d'Espagne cycliste

La 8<sup>me</sup> étape, Tortosa-Valence, 188 km., a été disputée, mercredi. Classement : 1. Max Bulla, 6 h. 5 min. 36 sec. ; 2. Van der Ruit ; 3. Canardo ; 4. G. Deloor ; 5. Adam ; 6. à égalité, Cardona, Blattmann, Dignef, Fayolle, Molina, A. Deloor, Valentyn, Cepeda, Motes et Estevez.

Classement général : 1. G. Deloor, 59 h. 54 min. 48 sec. ; 2. Dignef ; 3. Canardo ; 4. Molinar ; 5. Blattmann, 60 h. 30 min. 12 sec. ; 12. Amberg, 60 h. 58 min. 21 sec.

## HORAIRE DE CHEMINS DE FER

### Le « Guide Gassmann »

Il n'est plus besoin de faire de la réclame au *Guide Gassmann*. Il est connu. On apprécie ses nombreuses qualités, les avantages auxquels il doit son grand succès : rigoureuse exactitude, format pratique, élégance de l'exécution, clarté de l'impression. Ce petit horaire, facilement reconnaissable à sa couverture rouge, donne l'heure de tous les trains des lignes principales et secondaires, ainsi que toutes les courses des bateaux de nos lacs. Il est complet. Grâce à son format, MM. les voyageurs peuvent le mettre dans leur poche, où il ne prend guère de place, et les dames dans leur sac à main. Malgré ces nombreux avantages, le *Guide Gassmann* — avec registre pour les localités importantes — ne coûte que 85 c. ; relié 70 c. et broché 60 c. La nouvelle édition de ce petit horaire à la couverture rouge est en vente aux guichets et aux kiosques des gares, dans les librairies, etc.

En vente dès demain, pour la saison d'été qui commence le 15 mai.

## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Chute d'un avion sans moteur

Un accident s'est produit mercredi, au cours des manifestations sportives aériennes auxquelles participent ces jours, à Milan, les représentants des étudiants de toute l'Italie. L'étudiant Liberato de Amici, secrétaire de la section de l'air des universitaires italiens, est tombé sur le sol au cours d'une expérience de vol à voile au camp d'aviation de Taliedo. Il a succombé immédiatement.

#### Des fonctionnaires soviétiques malhonnêtes

Le procureur général du tribunal criminel de Moscou a ordonné des poursuites contre l'ancien directeur du bureau des postes, télégraphes et téléphones de Moscou et contre huit employés de cette administration pour détournements et autres délits plus graves encore. Ils auraient notamment vendu près de 3500 paquets et se partagerent la somme ainsi réalisée.

#### Incendie d'une fabrique de papier

A Altenkirchen (près de Coblenze), hier jeudi, un incendie a éclaté dans la fabrique de papier Jagenberg et fils. Le feu a pris dans un dépôt où se trouvaient des chiffons. Il s'étendit en peu de temps aux stocks de papier et à d'autres matières inflammables. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de marcs. On n'a pas encore pu établir les causes du sinistre. La fabrique avait déjà brûlé une fois. Elle occupait une centaine d'ouvriers.

#### Vingt-huit enfants noyés

On mande de Khardof (Russie) qu'un bac qui traversait le fleuve Psel et sur lequel se trouvaient 58 enfants en excursion a chaviré. Vingt-huit enfants ont été noyés.

#### Une ville incendiée

A Sulita-Targ, dans le district de Botosani, en Roumanie, un incendie a détruit, mercredi soir, cent soixante maisons et de nombreux magasins de céréales.

Le sinistre a presque entièrement détruit la petite ville de Sulita. Les dégâts se montent à une centaine de millions de leis. Il n'y a pas eu de victimes.

#### Le tragique accident d'une mine japonaise

Jusqu'ici, on a retiré 61 cadavres de la mine où s'est produite la catastrophe à Sorachi, dans la province de Hokkaido. En procédant aux travaux en vue de ramener les 36 autres corps, un éboulement s'est produit au cours duquel 14 ouvriers ont été ensevelis.

#### Quatre jumeaux

A Krassnaia Pakhra, localité située sur les rives du Volga (Russie), une paysanne a mis au monde quatre jumeaux, trois garçons et une fillette. La mère et les quatre enfants sont en bonne santé.

#### Le choléra aux Indes

Une épidémie de choléra a éclaté dans cinquante-deux villages dans la province d'Assam (Indes). Pendant cette dernière quinzaine, plus de 1000 cas mortels sont signalés.

#### Catastrophe en Mandchourie

Près de Shituhotze, à 22 km. à l'est de Charbin, l'express Moscou-Vladivostok est allé se jeter sur un train de marchandises et a déraillé. On compte huit morts et 103 blessés, dont 40 grièvement. Les wagons de l'express ont été entièrement démolis.

#### Un avion disparu

Un avion de bombardement, piloté par l'officier aviateur Mac Nabnewman, accompagné du mécanicien Hawkins, a disparu, mercredi, au cours d'un vol de reconnaissance dans la région du Moyen-Euphrate (Asie).

#### Prisonnier des glaces

On mande de Louisbourg, en Nouvelle-Ecosse, que le navire marchand britannique *Langleridge*, dont l'équipage se compose de vingt-quatre hommes, s'est échoué. Il est actuellement prisonnier des glaces. Un brise-glace est parti à son secours. La situation du navire est critique, car deux voies d'eau se sont déclarées.

### SUISSE

#### Toujours les armes à feu

A Zuzgen, près d'Aarau, un garçonnet de 12 ans a pris un fusil de chasse, l'a posé sur le lit où dormaient ses deux sœurs, âgées l'une de 10 et l'autre de 8 ans et, pour les effrayer, a pressé la gachette. Un coup partit et l'aînée des deux fillettes eut la tête traversée par une balle. Elle fut tuée sur le coup.

#### La grêle

Une violente tempête, accompagnée de grêle, s'est abattue, hier jeudi, sur la région de Flawil, Wolfertswil, Oberuzwil, Magdenau et Botsberg (Saint-Gall). Les cultures printanières ont été gravement endommagées. Les arbres fruitiers ont beaucoup souffert. A Wolfertswil, on a mesuré sur la route cinq centimètres de grêle. A Flawil, un ruisseau a débordé et les pompiers ont été alarmés, nombre de caves étant envahies par les eaux. A Botsberg, il a fallu débayer à la pelle des grêlons gros comme des noix.

#### Encore un grand incendie en Valais

Un violent incendie a éclaté, hier soir jeudi, vers 22 h. 15, à Orsières, où deux compagnies du bataillon valaisan 12 font actuellement leur cours de répétition. L'alarme fut immédiatement donnée parmi la troupe qui fut bientôt sur les lieux du sinistre, suivie peu après des pompiers du village, puis finalement de ceux de Martigny, de Sembrancher et de Liddes. Les habitations voisines du pâté de maisons qui flambaient furent évacuées.

Tout un pâté de maisons, sis au bas de la Dranse, n'est plus qu'un amas de ruines. Une quinzaine de mazots ont été la proie des flammes, ainsi que plusieurs maisons d'habitation, une dizaine, croit-on.

Le village d'Orsières est situé sur la route du Grand-Saint-Bernard, à 17 kilomètres de Martigny, à six kilomètres de Sembrancher, à un kilomètre au nord du confluent des deux embranchements supérieurs de la Dranse, près de la jonction de la vallée d'Entremont et du val Ferret. La rivière divise Orsières en deux parties inégales ; sur la rive droite, le village ou bourg, et sur la rive gauche, le Borgeal ou faubourg. Le village compte environ 130 maisons et 700 habitants.

#### On donne les détails suivants :

L'alarme fut donnée à 22 h. 15, par le corps de garde du bataillon 12, cantonné à Orsières, et la section de garde fut la première sur les lieux pour combattre le foyer qui s'était déclaré dans la maison de M. Emile Pellouchoux.

Immédiatement, les trois compagnies du bataillon 12 et la compagnie de mitrailleurs, sous le commandement du major Desfayes, commandant de bataillon, furent envoyées sur les lieux et coopérèrent tout d'abord avec les pompiers d'Orsières, commandés par le capitaine Marius Volluz.

Vingt minutes après, un pâté de vingt maisons, dont sept habitations, étaient embrasées, et l'on se rendit compte bientôt que les efforts devaient être employés à préserver les maisons voisines.

Tous les habitants ont réussi à se sauver ; quelques-uns ont été littéralement arrachés aux flammes. C'est ainsi qu'un vieillard infirme aurait inévitablement péri dans l'incendie, sans l'intervention de deux soldats qui montèrent dans sa chambre avec une échelle et le sauvèrent par la fenêtre.

Grâce à la troupe, tout le bétail put être sorti assez tôt des étables et des écuries, mais une très faible partie seulement du mobilier a pu être sauvée.

Vers 23 h. 30, le vent tourna, heureusement, ce qui permit de localiser l'incendie. Sans cette circonstance, tout le quartier aurait été détruit.

Douze à quinze familles sont aujourd'hui sans abri.

L'enquête sur les causes de l'incendie est menée par la police de sûreté valaisanne. Jusqu'à présent, on ignore les circonstances dans lesquelles le feu a éclaté.

Les dégâts s'élèveraient à 150,000 francs.

## Nouvelles financières

### « Vita », compagnie d'assurances sur la vie, à Zurich

L'assemblée des actionnaires a approuvé les comptes de 1934. Le bénéfice net est de 2,545,210 fr. 34, 2,265,650 fr. ont été prélevés sur ce bénéfice en faveur du fonds de participation des assurés et pour alimenter les réserves. Le dividende s'élève, comme l'année précédente, à 30 fr. net par action.

### La clause de l'or en Egypte

L'examen par la cour d'appel d'Alexandrie de la question du paiement en or de la dette égyptienne a été ajourné au 14 novembre.

## La vie économique

### L'Union des garagistes suisses

L'Union des garagistes suisses a tenu son assemblée des délégués et son assemblée générale les 4 et 5 mai, à Lucerne. Il y avait, cette année, une participation extrêmement nombreuse.

L'assemblée a adopté les règlements suivants : Règlement concernant l'apprentissage des professions de l'industrie de l'automobile ;

Règlement concernant les exigences minima de l'examen de fin d'apprentissage pour les professions de l'industrie de l'automobile ;

Règlement concernant les examens de maîtrise pour la profession de mécanicien en automobile.

L'assemblée a adopté, en outre, les modifications des règlements pour l'assainissement du marché de la benzine.

L'assemblée a décidé de faire le nécessaire pour obtenir l'interdiction de construire de nouveaux garages ; au cours de l'année écoulée, deux nouveaux garages ont été construits chaque semaine. Si des mesures urgentes n'étaient pas prises, la situation ne tarderait pas à devenir analogue à celle de l'hôtellerie. Tout récemment, plusieurs garages gigantesques ont été encore construits.

Finalement, l'assemblée générale a pris deux résolutions :

La première est dirigée contre l'extension des courses spéciales organisées par l'administration des postes, lesquelles entraînent la ruine des entreprises de transport, taxis et garagistes établis sur place. Elle proteste particulièrement contre

le fait qu'une exploitation fédérale paye une prime à tous ceux qui amènent des clients aux courses postales.

La seconde résolution est adressée aux gouvernements des cantons, pour les inviter à étendre la validité du permis de circuler à deux voitures au moins, contre paiement d'un supplément d'impôts de 50 francs.

## TRIBUNAUX

### Le procès des « Protocoles de Sion »

Hier, l'expert Fleischhauer a eu la parole pour répondre à M. Loosli.

Il a réfuté les allégations de l'expert Loosli concernant la princesse Radziwill qui a calomnié le général Ratchkowsky, en lui attribuant la fabrication des *Protocoles*.

La princesse Radziwill a été condamnée pour faux, usage de faux et grivèlerie.

M. Fleischhauer maintient ce qu'il a dit sur les Etudiants de la Bible, secte qui poursuit la destruction de la religion.

L'expert allemand a parlé ensuite de la franc-maçonnerie. Celle-ci, dit-il, devrait être plus prudente dans ses affirmations, car elle ne devrait pas ignorer que les archives de toutes les loges maçonniques allemandes ont été saisies et qu'elles ont livré leurs secrets.

M. Fleischhauer, citant l'organe de l'ancienne franc-maçonnerie allemande, dit que le programme humanitaire des loges n'est qu'une façade destinée à masquer des buts politiques.

M. Fleischhauer affirme l'existence d'internationales maçonniques, dont l'une est l'Alliance maçonnique internationale, avec siège à Genève.

La Loge maçonnique suisse Alpina fut représentée à un congrès maçonnique international au cours duquel d'importantes décisions politiques furent prises.

L'expert Fleischhauer a montré le rôle joué par les juifs dans la première révolution russe de 1917, où leur rôle a été prépondérant. Actuellement, les juifs sont très largement représentés dans l'administration soviétique.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### Au Vatican

Le Pape a reçu hier, dans la salle du Consistoire, 120 pèlerins de la Suisse allemande. Ils ont été présentés à Pie XI par le commandant de la garde suisse Hirschi. Le Pape leur a adressé des paroles de bienvenue et a exprimé sa satisfaction de voir « les chers fils de la Suisse qu'il connaît très bien et dont il connaît l'attachement à la foi des pères et à la religion catholique ». Le Pape a donné la bénédiction aux pèlerins, à leurs familles et à leur pays.

## Echos de partout

### Poses

De Rosine, dans le *Matin* :

On ne fait pas moins de portraits de femme qu'autrefois. Aucun de ces portraits ne comporte les inévitables accessoires qui, jadis, complétaient la « pose ». Où sont les éventails ? Où sont les mouchoirs de dentelle tenus par la pointe ? Où sont les corbeilles de fleurs ? Où est cette rose qu'il convenait de respirer d'un air tantôt rêveur, tantôt mutin ?

L'art moderne fait fi de tout ce qui rompt l'harmonie d'une ligne, de tout ce qui fleure l'anecdote, le détail, le joli. On ne permet au modèle que d'être lui-même, que de laisser retomber — suprême concession — au bout d'une main lasse, le fume-cigarette, que de lire, parfois aussi, d'un air distrait ; que de croiser les jambes d'un air désinvolte, jusqu'au jour où, pour se reposer du livre et de la cigarette, on reprendra le mouchoir, l'éventail, la rose.

### Pauvre et fidèle au souverain

Faute de pouvoir pavoiser sa fenêtre avec les drapeaux de l'Union Jack, un chômeur londonien habitant une rue qui vient aboutir dans le Strand avait eu recours, lundi, à un subterfuge ingénieux et touchant.

Il avait arboré un simple panneau de bois sur lequel était tracé, en grandes lettres maladroites, l'inscription suivante : « *Poor, but loyal* » (pauvre, mais fidèle).

Cet hommage d'un humble Anglais si orgueilleux de l'Angleterre, alla, dit-on, droit au cœur des souverains.

### Mot de la fin

— Enfin ! Avec le printemps, on voit clair.

— Oui, on voit que tout rajeunit, excepté soi-même.

## Pour la langue française

Les mots *foinalette* ou *cavette* ne doivent pas être employés pour désigner le petit enfoncement pratiqué dans un poêle pour y tenir des mets au chaud. Cet accessoire de la construction d'un poêle n'étant pas connu en France, il n'y a pas de mot propre pour le dire en français. Il faut se servir de l'expression « petit four ».

## La mort mystérieuse d'un haut officier naziste

Vienne, 9 mai.

Le *Neuigkeitsweltblatt* annonce qu'on a trouvé dans une forêt, près de Berlin, le corps du lieutenant de marine à disposition Schimpf, chef de l'Institut de recherches aéronautiques, un collaborateur et ami intime de Goering.

Schimpf, qui pendant la guerre fut attaché au bureau du contre-espionnage maritime, fit ensuite partie du service d'espionnage naziste à Vienne, et pour cette raison, fut congédié. Après l'arrivée au pouvoir de Hitler, il fut nommé au poste de chef dudit Institut. Schimpf a préparé toute une série de meurtres politiques et également l'enlèvement de Jacob.

Peu de temps avant Pâques, on découvrit au ministère de la Reichswehr que des documents importants provenant de l'office de la marine manquaient. L'enquête établit que Schimpf avait dérobé ces documents. Le général von Blomberg, ministre de l'armée, intervint auprès de Hitler, qui décida de congédier immédiatement ce haut fonctionnaire.

Deux jours plus tard, Goering ordonna le renvoi de Schimpf de l'Institut de recherches aéronautiques.

Quelques jours plus tard, on découvrit le cadavre de ce personnage avec une trace de balle à la tête.

## Le maréchal Pilsoudski malade

Varsovie, 10 mai.

On communique, de source officielle, que, en raison de son état de santé et sur l'avis des médecins, le maréchal Pilsoudski ne pourra avoir avec M. Laval, ministre des affaires étrangères de France, l'entretien qui était projeté.

De source privée, on apprend que le maréchal a souffert d'une grave crise d'urémie, qu'il a surmontée. Cependant, le maréchal reste affaibli et son état inspire encore des inquiétudes.

## Pas d'hommages à Hitler !

Chattanooga (Tennessee), 9 mai.

L'inauguration du monument élevé à la mémoire des marins et soldats allemands morts pendant leur internement aux Etats-Unis a été contremandée, la section locale de l'American Legion n'ayant accepté l'invitation du consul d'Allemagne qu'à la condition que la cérémonie ne comporterait aucun hommage au gouvernement hitlérien.

## Nouvelles diverses

M. Pierre Laval, ministre français des affaires étrangères, a quitté Paris hier soir, jeudi, à destination de Varsovie et Moscou.

— M. Schuschnigg, chancelier autrichien, est arrivé à Florence.

— La Suède fait démentir qu'il y ait eu, de sa part, des livraisons de matériel de guerre à l'Ethiopie.

— La police espagnole a découvert dans les Asturies et au pays basque une organisation clandestine qui fabriquait de faux passeports pour permettre la fuite à l'étranger de personnes impliquées dans le mouvement révolutionnaire d'octobre dernier.

— Le nombre des chômeurs allemands a diminué en avril de 168,000 ; il y en a 2,234,000.

— Au 4 mai, le nombre des chômeurs français était de 445,507.

— Le baron Boris de Sokoref, prétendant au trône d'Andorre, qui se trouve au Portugal, a été invité à quitter le pays.

## Le jubilé royal anglais

Londres, 10 mai.

Hier, jeudi, à Westminster, le roi George a reçu l'adresse de félicitations présentée par les Chambres, à l'occasion de son jubilé.

Le roi a répondu :

« L'unité de l'Empire britannique n'est plus désormais exprimée par la suprématie de tous temps respectée, siégeant ici, à Westminster. La couronne est le symbole historique qui unit cette grande famille de nations et de races répandue sur tous les points du globe. Dans un temps où la crainte et les préparatifs de guerre apparaissent à nouveau dans le monde, soyons reconnaissants de ce qu'un gouvernement paisible s'exerce dans la paix sur une si vaste part de la surface du globe et de ce que, sous notre drapeau de liberté, tant de millions d'hommes goûtent leur pain quotidien sur des terres et sous des climats éloignés, sans avoir peur de personne. »

Après l'adresse royale, les souverains regagnèrent leur landau, cependant que, spontanément, l'assemblée poussait un triple hourrah.

## Une affaire de corruption en Yougoslavie

Belgrade, 10 mai.

Une grosse affaire de corruption de fonctionnaires et de fraudes fiscales a été évoquée dans un procès commencé jeudi devant le tribunal d'Ossiek. Une grande entreprise d'exploitation de bois a frustré l'Etat de sommes considérables et réalisé, en corrompant des fonctionnaires, des bénéfices illicites dans un certain nombre d'adjudications, 107 personnes, dont trois députés et un ancien ministre, M. Nicolas Nikitch, sont impliqués dans cette affaire, qui a dans l'opinion un retentissement considérable.

## Une escadre française à Naples

Naples, 9 mai.

L'Algérie, navire amiral de la première escadre française, est arrivé dans le golfe de Naples accompagné des croiseurs *Tourville* et *Dupleix*, suivis de 6 contre-torpilleurs. L'arrivée de l'escadre française a été accueillie par le salut des navires italiens et par des manifestations de camaraderie entre les équipages des deux nations.

## UN CANAL MARITIME DANOIS

Copenhague, 10 mai.

Un mémorandum rédigé par le capitaine Nellemose, administrateur du bureau international des recherches sous-marines, a été remis hier, jeudi, à tous les ministres et parlementaires danois. Le mémorandum propose la construction d'un canal pouvant relier les mers du Nord et Baltique et passant à travers la partie nord du Slesvig danois. Le plan aurait été étudié et approuvé par des ingénieurs éminents et le mode de financement envisagé avec certains cerceles anglais.

La raison principale qui motiverait la construction du canal serait de procurer du travail aux chômeurs.

## L'AFFAIRE DE JACA

Madrid, 10 mai.

Le ministère public a retiré l'accusation contre le général Berenguer, ancien président du conseil sous la monarchie, et contre les autres officiers accusés dans le procès qui a lieu devant le tribunal suprême pour établir la responsabilité de la condamnation à mort et l'exécution des capitaines Galan et Hernandez, promoteurs du

soulèvement de la garnison de Jaca en décembre 1930 contre la monarchie.

Le procureur général estime que ces deux militaires ont été normalement condamnés, suivant le code militaire, pour rébellion contre le pouvoir légalement constitué.

## AUTOMOBILISME

### L'ouverture de la route du Gothard

La route du Gothard, par contrat entre l'Association pour la route du Gothard et le gouvernement tessinois, doit être ouverte le 20 mai et une forte amende est prévue pour chaque jour de retard. Il est donc probable que, dès ce jour-là, le Gothard sera praticable aux automobiles. D'ici là, les automobilistes qui veulent traverser le Gothard devront encore recourir aux Chemins de fer fédéraux.

### Les autostrades allemandes

Le premier tronçon d'autostrade allemande sera ouvert à la circulation le 19 mai entre Francfort-sur-Main et Darmstadt. C'est une partie de la grande autostrade qui réunira Hambourg à Bâle. Dans quelques semaines, un tronçon sera ouvert près de Munich ; un autre suivra en automne, portant la longueur totale à 370 km.

Ces jours prochains, paraîtra une ordonnance réglant la circulation sur ces routes pour automobiles. L'inspecteur général des routes allemandes ne livre ces tronçons à la circulation que provisoirement. Ils ne pourront servir à des courses que sur autorisation. L'utilisation de ces routes est momentanément gratuite. Le Reich se réserve de faire participer les automobiles, sous une forme quelconque, au service du capital engagé dans cette entreprise.

## AVIATION

### Un grand raid de l'aviation américaine

Quarante-huit avions de la marine américaine, ayant à bord 200 hommes, se sont envolés hier, jeudi, de San-Diego (Californie), à destination de l'île Midway (Hawaï), qui se trouve à une distance de 2130 km. C'est le vol en formation le plus important dans l'histoire de l'aviation. Des bateaux porte-avions sont postés le long du parcours.

La durée du vol doit être de 12 heures environ. Simultanément, une escadre de 7 puissants sous-marins est partie de San-Diego et se dirige vers les Hawaï.

### Les liaisons de l'Atlantique-Sud

On sait que l'hydravion quadrimoteur *Santos-Dumont*, après sa quatorzième traversée de l'Atlantique-Sud, est rentré en France pour y subir une révision nécessaire. Il va être remplacé par le *Centaure*, avion quadrimoteur 2400 C. V., qui va prendre le service.

Piloté par Lucien Coupet et ayant à bord le pilote de ligne Guillaumet, le radiotélégraphiste Marais, les mécaniciens Guénaud et Belligon, le *Centaure* a décollé mercredi matin du Bourget, au poids de 15 tonnes avec 5000 litres d'essence dans ses réservoirs.

Le but initial pour l'équipage était d'accomplir sans escale le trajet Paris-Dakar, mais l'avion a fait escale à Marignane de 8 h. 43 à 10 h. 50, avant de continuer sa route sur Casablanca où il a atterri à 17 h. 16 (heure locale).

Le programme fixé en principe comprend un voyage Paris-Dakar et retour. Mais il est possible que, si le voyage à l'aller s'effectue dans les meilleures conditions, le *Centaure* soit utilisé la semaine prochaine sur la route de Natal (Brésil), pour le transport du courrier d'Amérique du sud.

# FRIBOURG

## INITIATIVE DE CRISE

Assemblée des délégués du parti conservateur, le samedi 11 mai, à 14 h. ½, au Cercle catholique, à Fribourg.

### Rapporteurs :

Mgr Beck, professeur à l'Université (en allemand).  
M. Piller, conseiller aux Etats.  
M. Musy, ancien conseiller fédéral.

\*\*\*

L'assemblée des délégués conservateurs des communes de la Gruyère aura lieu dimanche 12 mai, à 14 h. ½, au Café gruyérien, à Bulle.

Les orateurs seront M. Piller, conseiller d'Etat, et M. l'abbé Dr Savoy.

Chacun y est cordialement invité et l'on compte sur une nombreuse affluence.

## Les jeunes conservateurs de Fribourg

Les jeunes conservateurs de Fribourg ont eu, hier soir, jeudi, dans la grande salle du Cercle catholique, une assemblée qui a montré, une fois de plus, leur intérêt pour les questions politiques.

M. le juge cantonal Gaudard a fait une magistrale conférence sur *Quelques considérations sur les temps actuels*. Il a captivé d'emblée son auditoire par sa manière précise d'envisager les problèmes politiques et économiques. Il a montré, en une belle synthèse, la nécessité, pour la Suisse, de remettre en honneur les traditions chrétiennes d'autrefois, en mettant plus d'idéal pour la solution des problèmes difficiles qui se posent à chaque instant. Il a exposé quelques méfaits du libéralisme économique, dans lequel quelques-uns voient encore le salut malgré de désastreuses expériences.

M. Gaudard a indiqué ensuite quelques-uns des remèdes qui rendraient possible une amélioration des conditions économiques. Parmi ces remèdes, il a insisté sur la baisse du taux de l'intérêt, sur le protectionnisme en faveur de l'agriculture et sur le libre échange des produits manufacturés.

Le conférencier a fait appel à la solidarité de tous les éléments de la population, qui doivent se tendre la main et s'unir étroitement contre les effets de la crise.

Les jeunes ont entendu, avec un vif plaisir, des paroles pleines de cœur de M. le professeur Gremaud.

\*\*\*

Au sujet de la fête de printemps, rappelons que, dès demain, à 11 heures, il y aura un concert apéritif au café de l'Hôtel suisse et qu'un concert est également prévu pour l'après-midi, de 3 à 5 heures, par l'orchestre *Moreno*. La fête commencera demain, samedi, à 5 heures, dans la grande salle, tandis que les salles du premier étage seront déjà ouvertes à 3 heures.

Parmi les jeux, citons, en particulier, les cobayes, la roue aux bouteilles, la roue au salé et les variétés. La tombola contiendra de beaux lots. Le kiosque de fleurs sera magnifiquement garni. Il n'y aura pas de loto.

Le samedi et le dimanche, vers 10 heures du soir, M. Charles Bertschy et sa troupe donneront quelques scènes comiques.

Tout est prêt pour demain et dimanche. On attend un grand nombre de visiteurs.

## Ainsi souffla le vent

par Henri Ardel

Sans qu'elle eût raisonné sa brusque résolution, poussée par un obscur sentiment, Mme Lucienne trouvait que, à tous points de vue, il serait excellent d'envoyer Sylvette là où elle ne manquerait pas d'être parfaitement. Ainsi, elle-même pourrait jouir en toute liberté, et pour elle seule, de l'attention charmante de M. le trésorier, sans craindre les yeux observateurs de sa fille, ni la rivalité constante de sa radieuse jeunesse.

Sylvette, qui ne pouvait pénétrer les mobiles de sa mère, eût été bien stupéfaite d'entendre, un peu plus tard, Mme Lucienne dire à Mme Herblay mère, chez qui elle était passée un instant, au sortir de la réception à la trésorerie :

— Sylvette, vous a-t-elle, ma mère, annoncé que sa marraine la demande pour les vacances ? Je pense bien que toutes deux trouveront leur joie dans ce rapprochement passager. Je n'y mettrai pas d'entrave pour ma part, y voyant de réels avantages pour cette fillette, en dehors du facteur agrément.

— Et vous, Lucienne, où seriez-vous pendant ce temps ?

— A la mer, j'imagine. M. le trésorier m'a gracieusement offert de me louer à Paramé sa villa qu'il ne veut pas occuper à la suite de son deuil et dans laquelle il redouterait d'installer des étrangers.

— Mais ce me semble que, pour lui, c'est presque ce que vous êtes encore, dit doucement Mme Herblay, qui avait tout de suite discerné une vibration triomphante dans la voix de sa

belle-fille. Si habituée qu'elle fût à son élégance coquette, elle remarquait le souci évident de se montrer en toute sa valeur aux yeux de la personnalité, très puissante, qu'était M. le trésorier.

Comme dans le feu d'un éclair, elle pensa à son fils, et la même angoisse la meurtrit qui avait étreint Sylvette en constatant l'accueil que sa mère faisait à l'empressement auprès d'elle de M. le trésorier.

— Et vous avez l'intention d'accepter la proposition ?

— Si les conditions de la location me le permettent, peut-être, oui ; car j'aurai toute chance de rencontrer en M. le trésorier un propriétaire aussi agréable que je pourrai le souhaiter.

— Et pendant ce même temps, vous laisserez Sylvette aux eaux avec sa marraine ?

— Oui.

— Et qu'a dit l'enfant de cette proposition ?

— Je pense que le séjour commun aux eaux les enchantera également.

— Je le crois aussi.

— Le seul regret de Sylvie sera de vous quitter, ma mère.

Une obscure jalousie trembla une seconde dans la voix de Mme Lucienne qui continua :

— Mais il en serait de même, si elle me suivait à la mer.

— Où ce serait sa place trop naturelle pour que je puisse regretter de la voir partir.

Une fugitive rougeur courut une seconde sur les joues délicatement rosées de Mme Lucienne, comme si sa belle-mère eût pu deviner quel mobile inavoué la rendait si accueillante à l'éloignement passager de sa fille.

— Sylvette sait très bien que vous désirez toujours par-dessus tout son bien et son agré-

ment.

— Et vous ne craignez pas, Lucienne, qu'après ce séjour dans le milieu très parisien de Mme Contal, Sylvette ne trouve (ce à quoi elle n'est que trop disposée) la vie de province terne et monotone ?

— Eh bien ! auprès de Mme Contal qui voit beaucoup du monde, Sylvie trouvera peut-être un mari selon son goût.

— Oui, Mme Contal voit, je crois, beaucoup d'artistes, et les artistes sont des maris séduisants, à certains points de vue, mais très dangereux à d'autres.

— Vous serez là, ma mère, pour diriger son jugement, elle a si absolue confiance en vous !

— Le malheur, au contraire, est que je serai trop loin pour que mon opinion puisse avoir une réelle valeur ! Aussi, je fais des vœux pour la voir fiancée plutôt ici, près de nous.

— Oh ! ici, son établissement ne m'apparaît pas comme autrement facile. Sa dot est menue pour le temps présent, et dans notre ville, vous le savez aussi bien que moi, parents et époux ont un sens pratique très développé, leur faisant accorder une piètre valeur à la gentille frimousse de Sylvette et à sa belle voix.

Et Mme Lucienne acheva avec une conviction de matrone d'expérience :

— Donc, j'estime raisonnable de mettre toutes les chances de son côté ! Sans compter que sa marraine lui fera sérieusement travailler son chant et avec quel profit ! Sait-on, dans les temps incertains où nous vivons, quel avenir est réservé aux jeunes qui peuvent avoir besoin d'utiliser leurs talents !

— J'espère que l'enfant ne sera pas amenée à cette nécessité, dit Mme Herblay, qui connaissait trop bien sa belle-fille pour ne pas la sentir — pour une raison inexprimée — tout

à fait favorable au départ de Sylvette pour Paris.

Or, sans un motif grave et pressant, elle ne voulait pas entrer en discussion avec les résolutions de Mme Lucienne.

Et c'est ainsi que, brusquement, avec une facilité toute imprévue, sous l'influence de mobiles connus d'une seule personne, fut décidé le départ de Sylvette.

## DEUXIÈME PARTIE

### VII

« Grand'mère, comme je vous l'avais promis, j'ai été rigoureusement correcte et j'ai envoyé à maman mon premier billet de bonne arrivée, sûre d'ailleurs qu'elle vous le transmettrait sans retard. Et puis, maintenant, mes devoirs de déférence étant remplis, ayant bien le droit d'aller vous trouver, vite, je viens causer avec vous de tout ce que j'ai plein le cœur que vous occupez souverainement, sous le masque derrière lequel je blottis la vraie Sylvie, la vôtre, connue de vous seule, pour qui c'est un besoin impérieux — comme de respirer — de vous ouvrir sa pensée.

« La vérité vraie, grand'mère, quoique ahurie de mon dépaysement, n'était le vide de votre absence, je m'amuserais follement dans ma vie nouvelle que je grignote à la manière des bons anglais aux goûts variés, dont je suis si friande. Je m'aperçois que, vu mon âge trop juvénile, sans doute, je ne connais pas encore marraine. C'est un voyage de découvertes, combien délicieux ! que je fais en elle, depuis que les circonstances viennent de nous mettre face à face, de tout près, également curieuses l'une de l'autre, je le sens...

(A suivre.)

**Le pèlerinage de la Suisse romande à Lourdes**

Lourdes, 8 mai.

Lourdes continue d'exercer sa grande attraction sur ceux qui aiment la Mère du Sauveur. Nos 2300 pèlerins de la Suisse romande manifestaient une grande joie et priaient avec une fervente dévotion.

Le temps a été favorable, mercredi, jour de l'arrivée. Nous nous trouvons à Lourdes en même temps que 500 Belges du diocèse de Namur.

Mercredi matin, vers 10 h. 1/4, nos pèlerins ont formé une grande procession et sont allés saluer la Vierge à la Grotte. Ce fut une première et très belle manifestation de foi et de piété.

M. le chanoine Magnin, curé-doyen du Crêt, nous a adressé une émouvante allocution, où il nous a montré l'actualité de la dévotion mariale.

L'après-midi, à 3 heures, nous avons eu la joie d'entendre S. Exc. Mgr notre Evêque.

Nous prions tous nos chers lecteurs de s'unir à nous pour demander à Dieu, sinon la guérison, du moins le réconfort pour les malades qui ont entrepris avec tant de ferveur et de courage un si long voyage. Parmi les 115 malades, il y a des cas qui éveillent une extrême sympathie.

Nous exprimons notre admiration pour les brancardiers et leur dévoué chef, M. l'abbé Sapin, curé de Villaraboud. Leur tâche, comme celle des infirmières, est très pénible. Mais ils l'accomplissent avec un esprit surnaturel et une charité chrétienne qui nous émeuvent profondément.

\*\*\*

Par dépêche, hier soir, jeudi :

Monseigneur notre Evêque a présidé toutes les cérémonies de cette journée.

Le temps s'est malheureusement mis à la pluie.

**† M. Jules Musy, instituteur**

On nous écrit :

Une tombe ouverte hier se refermera, demain, sur la dépouille mortelle d'une âme d'élite, que Dieu a rappelée à Lui. M. Jules Musy, jusqu'ici instituteur à Marly-le-Grand, n'appartient plus à ce monde, où il laisse dans le plus grand chagrin une épouse éplorée et dix enfants, dont le petit Joseph, âgé de trois mois, ne peut donner un sens aux larmes que versent avec abondance ses frères et sœurs, qui échelonnent régulièrement la ligne ascendante de leurs cœurs endoloris, jusqu'à l'aînée, la petite Marie-Madeleine — on est petite encore, à quatorze ans, bien qu'on soit une aînée !

M. Jules Musy, disparu dans la quarante-troisième année de sa trop brève existence, était né à Dompierre, où une bonne mère et des frères et sœurs le pleurent aussi. Il s'était montré, à l'Ecole normale de Hauterive, où ses parents l'avaient placé, un brillant élève. C'était un fort en tout, un de ces premiers de classe universellement doués, qui obtiennent constamment des notes maximum dans les sciences et dans les lettres, aussi bien que dans les arts graphiques et la musique vocale et instrumentale.

Après des examens subis sans accroc, il fut appelé par le Haut Conseil d'Etat à la direction de l'Ecole de Frunce. Il enseigna ensuite à Semsales, puis à Marly, qui le pleure aujourd'hui.

M. Jules Musy, sous les dehors d'une constante humilité, dissimulait une foi chrétienne profonde et un cœur débordant de bonté. Il n'y a point là exagération, il y a vérité. M. Musy a été le modèle de la vertu agissante, de la soumission à la volonté divine. Il a été un exemple de travail fécond, de modestie au milieu du succès, de patience dans les contrariétés douloureuses.

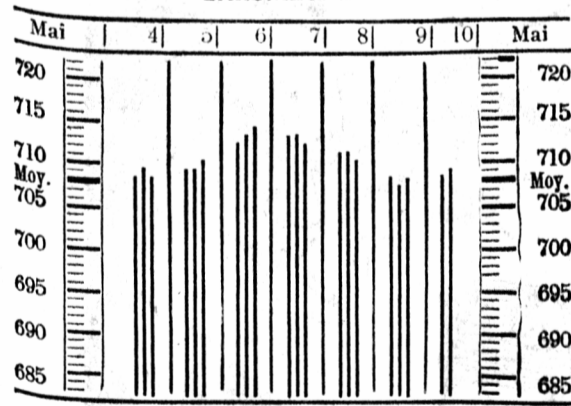
\*\*\*

On nous prie de signaler que, pour la commodité des personnes désireuses de se rendre à l'enterrement, à Châtel, la Compagnie des autobus organisera une course spéciale, à 3 fr., avec cet horaire : Marly, départ, 8 h. 15 ; Le Mouret, 8 h. 25 ; Pratzey, 8 h. 35 ; La Roche, 8 h. 40 ; Hauteville, 8 h. 45 ; Corbières, 8 h. 50. De là sans arrêt jusqu'à Châtel.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**

10 mai

**BAROMÈTRE**



**THERMOMÈTRE**

Mai	4	5	6	7	8	9	10	Mai
7 h. m.	6	8	11	11	10	6	9	7 h. m.
11 h. m.	17	19	16	15	11	14	17	7 h. m.
7 h. soir	19	15	15	13	10	12		11 h. m.

**Temps probable**

Zurich, 10 mai, 11 h. du matin.

Très nuageux. Hausse de la température.

**Nouvelles de la dernière heure**

**Le voyage de M. Laval**

Paris, 10 mai.

(Havas.) — Soulignant l'importance de la visite à Varsovie de M. Laval, le Journal écrit :

« Il faut resserrer l'alliance franco-polonaise, car c'est elle qui est la pièce maîtresse de l'organisation de la sécurité dans l'Est. Le rôle de la Russie n'est que de soutien si la Pologne est avec nous. Même l'intervention des Soviets serait plus nuisible qu'utile si elle devait avoir pour effet de rejeter la Pologne du côté de l'Allemagne. »

« Il est possible, estime l'Œuvre, que à Varsovie on parle de l'appropriation de l'alliance militaire franco-polonaise. Cette dernière serait aujourd'hui d'exécution assez facile, étant donnés les nombreux pactes qui se sont superposés depuis. D'autre part, nous croyons savoir que la France répétera à la Pologne qu'elle ne fera jamais, hors d'un pacte général de sécurité dans l'Est, une politique balte pouvant être interprétée à Varsovie comme dirigée contre l'intérêt polonais dans la Baltique. »

« Il est impossible qu'on n'arrive pas se mettre d'accord, affirme Excelsior, la sauvegarde de la paix par la réalisation d'un équilibre de forces rendant chimérique, pour quelque puissance que ce soit, l'espoir de tirer un profit quelconque d'une guerre d'agression. »

Le Populaire, enfin, écrit : « Le séjour de M. Laval à Varsovie sera donc consacré à l'ajustement entre le pacte franco-soviétique et l'alliance franco-polonaise. Malgré l'optimisme officiel, l'opération présente quelques difficultés. »

**Le programme du séjour de M. Laval à Moscou**

Moscou, 10 mai.

Le programme du séjour à Moscou de M. Pierre Laval est établi ainsi qu'il suit : Le président sera salué, dimanche 12, à son arrivée à la gare-frontière soviétique de Niogoreloie, par M. Weinberg, sous-directeur du département anglo-roman au commissariat aux affaires étrangères, qui lui souhaitera la bienvenue au nom du gouvernement soviétique, ainsi que par M. Charles Alphan, ambassadeur de France en Russie. A son arrivée en gare de Moscou, le 13, à 11 h. 35, M. Pierre Laval sera accueilli par M. Maxime Litvinof. Un déjeuner intime réunira à l'ambassade de France le ministre et sa suite aux personnalités de la colonie française.

A 15 h. 30, M. Pierre Laval fera à M. Litvinof une visite de courtoisie. Au cours de l'après-midi, il visitera la mausolée de Lénine, sur la Place-Rouge, fera quelques kilomètres dans le métro et une promenade en voiture dans Moscou.

A 20 heures, M. Litvinof offrira un grand dîner officiel en son honneur. D'importants discours politiques seront prononcés à la fin de ce dîner par les deux hommes d'Etat. Une grande réception aura lieu ensuite. Le 14 mai au matin, le ministre français et sa suite visiteront le Kremlin. A 14 heures, il sera l'hôte de M. Molotov, président du Conseil des commissaires du peuple, dans la maison de campagne de ce dernier. A 17 heures, aura lieu une entrevue Laval-Staline au Kremlin. Y assisteront aussi MM. Litvinof, Potemkine, Léger, Alphan. Le soir, un grand gala sera donné à l'Opéra. Un souper, offert par M. Charles Alphan à l'ambassade de France, suivra la représentation.

Le 15 mai, la matinée sera occupée par des visites dans des usines, des musées et dans diverses institutions soviétiques.

A 14 heures, la municipalité de Moscou offrira un grand déjeuner en l'honneur des hôtes de la capitale soviétique. A 18 heures, M. Laval recevra la presse française. A 19 h. 30, il assistera à nouveau à une représentation au Grand Théâtre. Le départ est prévu pour 22 h. 45, par le rapide de Vasovie. Le président sera accompagné dans son voyage par une trentaine de journalistes, photographes et opérateurs de cinéma.

**L'aviation militaire britannique**

Londres, 10 mai.

(Havas.) — Selon la presse londonienne, sans attendre le discours que Hitler doit prononcer, le 17 mai, à Berlin, le gouvernement britannique, ainsi que l'écrit le Times, ce matin, vendredi, est décidé à accélérer et à accroître son programme d'expansion dans le domaine de l'air, annoncé en termes généraux par M. Macdonald, programme qui comportera l'acquisition d'un nombre plus grand d'appareils que celui qui est prévu dans le budget de l'air.

Londres, 10 mai.

(Havas.) — Le Daily Telegraph écrit : « Il semble que l'intention de l'Allemagne est de construire une armée de l'air, non pas seulement égale à la plus grande armée aérienne d'Europe, mais capable de tenir tête à celle combinée de deux puissances. L'argument du général Goering semble avoir été que l'Allemagne doit être dans la possibilité de se défendre dans l'air contre une attaque combinée de la France et de la Russie. Dans le cas où cette politique serait exécutée, elle excéderait de beaucoup les buts exposés par Hitler au cours des conversations de Berlin, qui s'étaient limités à une égalité individuelle avec la France et avec la Grande-Bretagne, à moins que le développement de l'aviation militaire n'oblige l'Allemagne à augmenter son plafond. »

Le New Chronicle écrit :

« Whitehall est aussi sceptique que le Quai d'Orsay vis-à-vis des réitérations pacifiques constantes de Hitler, étant donnée la répugnance du gouvernement à prendre de nouveaux engagements pour l'organisation de la défense collective, engagements qui diminueraient les craintes françaises à l'égard de l'Allemagne. Il semble clair, en conséquence, que seules des propositions courageuses et détaillées de Hitler pourront arrêter une politique d'encerclement de l'Allemagne et un accroissement général des armements. »

**Une démarche de l'Italie**

Rome, 10 mai.

Le gouvernement italien a fait une démarche diplomatique à Madrid, Stockholm, Berlin et Bruxelles pour attirer l'attention de ces capitales sur les fournitures d'armes qui ont été faites clandestinement à l'Abyssinie par des maisons dont le siège se trouve dans leur territoire respectif.

Dans sa note, le gouvernement de Rome déclare que, par une enquête effectuée ces jours, il a réussi à identifier exactement le nom et le domicile des fournisseurs d'armes, et il offre de fournir ces noms si les gouvernements le désirent.

Le Giornale d'Italia écrit à ce sujet :

« Le gouvernement italien a fait des démarches nécessaires auprès des nations qui tolèrent la fourniture clandestine d'armes à l'Abyssinie, et nous ne doutons pas que ces démarches suffiront. Il est cependant bon de répéter, à cette occasion, et il sera utile que le monde le sache, que l'amitié de l'Italie dépend de l'attitude que chaque pays adopte à l'égard de la fourniture de matériel de guerre à l'Ethiopie. »

D'après des informations reproduites par la Gazzetta del Popolo, environ soixante tonnes d'armes et de matériel de guerre sont entrées en Abyssinie dans des emballages truqués. « Il s'agirait de matériel de provenance espagnole, suédoise, allemande et belge, que certains contrebandiers acquéraient comme destiné à des Etats sud-américains, et qui changeait ensuite de destination et d'emballage. »

Parlant du conflit italo-abyssin, la Stampa affirme qu'il se présente comme un problème d'ordre international. « Les conditions internes de l'empire éthiopien constituent un état de choses inconciliable avec les principes de la civilisation et des relations internationales normales. Le régime de l'esclavage en Ethiopie est bien loin de disparaître, ce qui se trouve en contradiction avec les manifestations de la Société des nations contre l'esclavage pour lequel un comité spécial a même été créé. »

**Les fêtes de Londres**

Londres, 10 mai.

(Havas.) — Le roi a offert, hier soir, jeudi, au palais de Buckingham, à l'occasion du jubilé de son accession au trône, un grand dîner, qui a été l'une des cérémonies d'apparat les plus brillantes qui aient eu lieu à Londres au cours de ces dernières années. Dans la grande salle à manger blanche et or du palais, les 150 hôtes de marque conviés par les souverains furent servis dans la fameuse vaisselle d'or de Windsor. Les porcelaines dites de la « Jarretière » furent utilisées pour les desserts. Chaque pièce en est décorée de motifs en or et porte en son milieu le fameux emblème entouré de l'adage « Honni soit qui mal y pense ! »

Par ordre de préséance, autour de la vaste table en fer à cheval, étaient rangés aux côtés des souverains tous les membres de la famille royale, les ministres, les représentants des Dominions, l'archevêque de Cantorbéry, les membres du Conseil privé, les maharajahs de Cachemire, de Bikhane, de Patiala et sir Umar Khan, les quatre aides-de-camp indiens du roi, revêtus d'uniformes orientaux resplendissants.

**L'offensive antijuive en Allemagne**

Nuremberg, 10 mai

Le chef des nationalistes-sociaux de Franconie, Julius Streicher, et l'écrivain et ancien combattant français Jean Boissel, ont pris la parole à une grande manifestation organisée par la Ligue mondiale antijuive, à Nuremberg, où furent encore organisées parallèlement d'autres réunions. Les deux orateurs, applaudis par toute l'assistance, ont affirmé que les juifs sont les vrais ennemis du peuple. Puis, Jean Boissel a ajouté qu'il était faux de dire que l'Allemagne est seule responsable du déclenchement de la guerre mondiale. Celle-ci, n'ayant pas été menée pour une noble cause, a abouti à une défaite épouvantable pour le monde entier. Jean Boissel ajouta que les armées réunies des belligérants auraient dû lutter jusqu'à la mort contre la calamité universelle que représentent les juifs et contre la franc-maçonnerie également.

**Contre une supérieure de couvent**

Munich, 10 mai.

La supérieure du couvent de Gnadenhal, près d'Ingolstadt, Mère Romana Weber, a été provisoirement relevée de ses fonctions pour avoir déclaré, le 6 mars dernier, à ses élèves, que « le monsieur de Munich qui voulait introduire l'école unique (allusion au ministre bavarois de l'instruction publique) avait été mortellement blessé dans un accident d'aviation ». Les autorités compétentes ont l'intention de relever de sa mission d'éducatrice la sœur en question, à la suite de cette allégation.

**Mesures financières américaines**

Washington, 10 mai.

(Havas.) — La Chambre a voté par 271 voix contre 110 et envoyé au Sénat le projet de réforme bancaire soumettant entièrement le système de la réserve fédérale au gouvernement et donnant au bureau de la réserve fédérale un pouvoir régulateur du crédit et de la circulation monétaire aussi étendu que celui des Banques de France et d'Angleterre en vue « de lutter contre les fluctuations du niveau général du commerce, de la production et des prix ». A l'avenir, le président révoquera à volonté tous les membres du bureau de la réserve fédérale. Jusqu'à présent, il nommait pour 10 ans le gouverneur, le vice-gouverneur et les autres membres au nombre de 4, mais ne pouvait pas les révoquer. Ceux-ci pouvaient simplement être amenés à démissionner.

Le bureau, qui confirmera désormais l'élection des gouverneurs des douze banques de la réserve fédérale, dirigera les achats et ventes de fonds d'Etat par les banques membres de la réserve et fixera la réserve métallique garantissant les dépôts dans ces banques.

Le projet rend également permanent le système de garantie obligatoire des dépôts en banque jusqu'à 5000 dollars, système adopté provisoirement en 1934 et élève d'un douzième à un huitième l'intérêt que les banques doivent verser sur leurs dépôts à l'office fédéral de garantie des dépôts.

La Chambre a rejeté, par 112 voix contre 31, un amendement tendant à nationaliser entièrement le système de la réserve fédérale et rejeté, par 118 contre 91, un amendement du démocrate Galesborough visant à l'adoption d'un dollar sans base métallique et dont la valeur serait variable et fixée par les cours des matières premières.

Le projet a été accueilli sans enthousiasme par les banquiers et il est vivement combattu par le Père Coughlin, qui y voit un pas vers la dictature présidentielle et voudrait une banque centrale dont le peuple nommerait les dirigeants par l'intermédiaire du Congrès.

(Le Père Coughlin, curé de Détroit, a acquis la célébrité par ses campagnes radiophoniques contre la politique économique de M. Roosevelt.)

**Un démenti du gouvernement portugais**

Lisbonne, 10 mai.

(Havas.) — Le gouvernement portugais dément formellement la nouvelle publiée à l'étranger de la découverte d'une conspiration dirigée contre le régime politique actuel et la prétendue agitation du 5<sup>me</sup> bataillon de chasseurs commandé par le major Alberto d'Oliveira, ministre de la guerre du précédent ministère.

**Un avion britannique abattu par des tribus de Mésopotamie**

Baïdad, 10 mai.

(Reuter.) — L'avion britannique dont on a signalé la disparition dans la région du Moyen-Euphrate a été abattu par des tribus insoumises. Un communiqué officiel souligne cependant qu'il ne participait pas à l'expédition contre ces tribus.

**Tremblement de terre aux Antilles**

Antigua (Antilles), 10 mai.

(Havas.) — De violentes secousses sismiques et une sérieuse activité volcanique ont encore été enregistrées à Montserrat. Beaucoup de familles ont déserté leurs habitations et couchent dans des automobiles. Le gouverneur de l'île, l'archevêque des Antilles et un volcanologue sont partis pour Montserrat.

**M<sup>me</sup> Lebrun prendra part au premier voyage du paquebot « Normandie »**

Paris, 10 mai.

M<sup>me</sup> Albert Lebrun, qui, on le sait, est la marraine de la Normandie, a bien voulu accepter de participer au premier voyage du paquebot à New-York, le 29 mai.

**SUISSE**

**Quatre Valaisans tués en autocamion**

Sion, 10 mai.

Cette nuit, un camion parti de Sion pour le village de Mase, dans la vallée d'Hérens, a quitté la route au-dessous du village de Mase, dans un endroit très dangereux. Ses quatre voyageurs ont été tués. Il s'agit du chauffeur, de son père, de sa mère, ainsi que d'un citoyen de Nax. Le chauffeur est un nommé Edouard Pannatier ; son père, Joseph Pannatier, était ancien président de Mase. Ce n'est que ce matin qu'on a découvert le camion. Personne n'a été témoin de cet accident, qui a jeté la consternation dans le village de Mase, où les victimes étaient très respectées.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**

Club suisse de femmes alpinistes, section de Fribourg. — Ce soir, vendredi, à 20 h. 30, causerie avec projection de film, par M. Georges Hogg, ingénieur. Les personnes qui s'intéressent à cette causerie sont très cordialement invitées à y assister.

Club alpin suisse, section Moléson. — Dimanche, 12 mai, course au Hohberg, emplacement nouvelle cabane. Réunion des participants, ce soir, vendredi, à 6 h. 1/2, au café Romand.

# FRIBOURG GRAND CONSEIL

SEANCE DU 9 MAI

Présidence : M. de Diesbach, 2<sup>me</sup> vice-président.

Les comptes de l'Etat

Rapporteur : M. Jean Oberson.

M. le rapporteur analyse minutieusement les recettes et les dépenses. Il souligne les déficits de ces dernières années et insiste sur la nécessité des économies. Il voudrait que le Conseil d'Etat élaborât un programme général d'économies et envisageât d'une manière précise le rétablissement de l'équilibre financier.

La commission d'économie publique estime qu'il n'est pas nécessaire de changer nos institutions. Un meilleur contrôle devrait être établi. Quant aux fonctionnaires, en général, ils sont excellents. Il y a, cependant, des abus. Dans certains services, il y a trop de monde, et on manque d'exactitude et de conscience professionnelle.

On constate que des fonctionnaires reçoivent des traitements supérieurs à ce qui est prévu dans la loi.

Il faut veiller à ce que les fonctionnaires n'abusent pas des voyages en automobiles; des économies s'imposent dans l'usage du téléphone. M. Oberson montre que, malheureusement, dans divers domaines, on se laisse entraîner à des dépenses exagérées. Le Conseil d'Etat a déjà pris de sages mesures, mais il faut que, dans tous les rouages de l'administration, on se pénétre de l'idée d'économie et qu'on ménage scrupuleusement les deniers publics.

M. Chatton, commissaire du gouvernement, dit que les comptes révèlent une situation sérieuse, qui doit retenir l'attention de ceux qui sont responsables de la gestion des affaires publiques. Le déficit provient, en grande partie, de la diminution des recettes. Les dépenses n'ont pas dépassé de beaucoup les prévisions budgétaires. Le commissaire du gouvernement énumère les différents dépassements de crédits, dépassements qui peuvent se justifier.

M. Chatton annonce que certaines subventions fédérales tarissent, et qu'il faudra même compter sur un déchet, à l'avenir. D'un autre côté, la part de l'Etat à la contribution fédérale de crise a dépassé les prévisions. Mais il s'agit d'une recette momentanée. Le Conseil d'Etat a pris toutes les mesures qui étaient en son pouvoir pour restaurer les finances. Il a fait son devoir et continuera à marcher dans la voie des économies.

M. le commissaire du gouvernement dit qu'il existe un arrêté, qui limite au strict minimum les frais de déplacements des fonctionnaires. Parmi les fonctionnaires, il y a des exceptions qui font du tort à l'ensemble de la corporation. Il est difficile de les mettre sur le pavé, alors qu'ils ont de nombreuses charges de famille. Il y a aussi quelque chose à dire en ce qui concerne l'exactitude. C'est aux chefs de service à faire observer les règlements.

Un des moyens de diminuer le déficit serait de réduire les subventions. Mais on se heurte à des intérêts, fort légitimes en soi, et à des situations acquises.

M. Bourqui dit que, par suite du manque de contrôle, il y a des abus dans les régies d'Etat. Il critique, notamment, l'administration de l'Institut agricole de Grangeneuve, qui, selon lui, voit trop grand.

M. Barras signale le cas d'un propriétaire de la Sarine qui a été exonéré de tout impôt.

L'entrée en matière n'est pas combattue.

On passe ensuite à l'examen des différents chapitres des comptes. Les recettes sont approuvées sans observation. Au chapitre de la justice, M. Sturny expose la situation angoissante des communes de la Singine et demande que le gouvernement prenne de nouvelles mesures pour atténuer les difficultés dans lesquelles se débattent les communes singinoises, qui souffrent surtout de l'aggravation des charges d'assistance.

M. Auderset relève que les habitants de la Singine payent pour un million d'impôts. Le produit de certains domaines n'arrive pas à couvrir les charges fiscales. Il parle longuement des dépenses qui doivent être engagées par les communes de la Singine, surtout en ce qui concerne l'assistance. Il demande que l'Etat décharge les communes de quelques obligations trop lourdes.

M. Weck, commissaire du gouvernement, dit que la Confédération a décidé de prélever quelques millions sur le fonds des assurances sociales, pour faire une œuvre de secours en faveur des vieillards, des veuves et des orphelins. Le canton de Fribourg a reçu une somme importante, qui a été répartie entre les différentes communes. Ce n'est qu'ensuite que le Conseil d'Etat pourra songer à l'action de secours qui avait été précédemment décidée en faveur des communes particulièrement obérées.

M. Weck montre ensuite l'action entreprise par l'Etat pour venir en aide aux communes pauvres. Dans l'état actuel de nos finances, il faut une extrême prudence dans cette action de secours. Au Département des Travaux publics, M. Derron, notaire, signale que le pénitencier de Witzwil est en retard pour le paiement de sa contribution pour la correction des eaux du Jura.

M. Buchs, commissaire du gouvernement, dit qu'un arrangement est en cours en ce qui concerne cette dette, qui est d'ailleurs contestée.

M. Kistler expose que les dépenses pour l'assurance contre le chômage ont diminué, comparativement à 1933. Le chômage s'étend de plus en plus. Il y a deux mille pères de famille sans travail dans notre canton.

M. Auderset expose la situation des agriculteurs et artisans de la campagne qui s'assurent contre les accidents. Ils s'engagent sans réfléchir et n'approfondissent pas assez les obligations auxquelles ils se sont soumis. Le Conseil d'Etat devrait surveiller les compagnies d'assurance.

M. Derron, de Praz, demande une augmentation du subside en faveur du vignoble fribourgeois.

M. Chatton, commissaire du gouvernement, montre qu'il est difficile pour l'Etat de contrôler les contrats d'assurance.

A la Direction du commerce, M. Charles Chassot signale que les cantons élèvent entre eux des barrières. Il est donc nécessaire que les Fribourgeois se montrent solidaires et favorisent avant tout les industriels et le commerce de chez nous. On constate que des administrations publiques font encore des commandes au dehors, alors que nos ouvriers sont au chômage.

M. Spicher attire l'attention du Conseil d'Etat sur le travail dans les boulangeries le dimanche matin, travail qui a été interdit par un arrêté de 1917. Cette interdiction n'est pas souvent observée et on atteint ainsi le principe de la sanctification du dimanche, que le canton de Fribourg doit sauvegarder rigoureusement. D'autre part, il n'est pas juste, pour la satisfaction de quelques gourmets, de faire travailler le dimanche une catégorie de citoyens, dont le labeur pénible mérite l'intérêt de tout le monde. Durant toute la semaine, les ouvriers et garçons boulangers se lèvent très tôt le matin. Le dimanche, ils auraient le droit de se reposer comme les autres personnes.

M. Bardy rappelle la motion qu'il avait déposée concernant la concurrence faite au commerce local par la Mi-Gros. Il désirait qu'on obligeât les commerçants de la branche alimentaire à vendre leurs marchandises suivant les poids usuels.

M. Auderset voudrait qu'on interdît les réunions dans les maisons particulières après la fermeture des cafés.

M. Gutknecht demande que les boulangers puissent, quand cela est nécessaire, travailler le dimanche matin. Selon lui, le tourisme souffrirait si on ne faisait pas du pain frais le dimanche.

M. Audergon soulève la question des cercles et réclame un peu de souplesse à la campagne pour la fermeture des cafés le soir.

M. Jean Oberson estime qu'on doit veiller à la sanctification du dimanche et que les garçons boulangers ont droit à leur repos. Il critique la suggestion de M. Auderset qui tend à une limitation intolérable de la liberté individuelle. Il mon-

tre que les faveurs accordées autrefois aux cercles ont été limitées.

M. Bovet, commissaire du gouvernement, ne croit pas qu'on puisse intervenir dans les maisons particulières. Quant aux débits clandestins, les préfectures ont pris des mesures très sévères pour les supprimer. Il promet d'étudier attentivement la proposition de M. Bardy, en assurant le commerce local de toute la sympathie du gouvernement.

M. le rapporteur estime que les frais de déplacement de la Sûreté sont trop élevés, mais il reconnaît l'excellent travail de nos agents.

M. Bovet, commissaire du gouvernement, dit que des ordres très sévères ont été donnés pour supprimer toutes dépenses superflues.

M. Spicher rappelle les observations qu'il avait faites en ce qui concerne la nécessité d'une police préventive. A l'heure actuelle, le canton de Fribourg voit converger sur son territoire tous ceux qui sont renvoyés d'ailleurs. Il y a, parmi ces individus, des gens peu recommandables, qu'il faudrait éloigner au plus tôt. Ce serait la tâche de la police préventive. Notre police de sûreté, qui travaille avec une conscience et une ardeur auxquelles chacun se plaît à rendre hommage, ne peut pas suffire à toutes ses tâches. Le nombre des agents est trop restreint pour la besogne considérable qu'on leur met sur les épaules. Il faut développer le service de sûreté, surtout dans les temps troublés où nous vivons, alors que les cambriolages se multiplient et qu'on doit enregistrer un vol sacrilège.

Quant aux frais de déplacement, M. Spicher explique que, dans une enquête, il est difficile à un agent de limiter ses dépenses s'il ne veut pas courir le risque de perdre le bénéfice de sa mission. Le service de sûreté fait une besogne extrêmement utile dans des conditions quelquefois pénibles.

M. le rapporteur déclare qu'on doit toujours éviter les abus. Il rend hommage aux agents de la Sûreté et reconnaît qu'une police préventive est indispensable.

M. Bovet, commissaire du gouvernement, dit que le Conseil d'Etat s'est inquiété du trop grand nombre de cambriolages et de vols dans notre canton. Notre police travaille très bien. Il estime qu'on pourrait augmenter le nombre de ses agents. Mais il est regrettable que la situation financière impose des économies partout. Il promet de revoir toute cette question, qui est devenue importante, ces dernières semaines. Il trouve qu'on fait trop souvent appel à la Sûreté pour des bagatelles; on ne devrait la demander que pour des délits importants.

M. Bays demande qu'un géologue fasse partie de la commission de santé.

M. le docteur Clément signale que, dans certaines pharmacies, on laisse trop d'initiative aux garçons de laboratoire. Il en résulte des dangers pour les malades.

M. Bovet, commissaire du gouvernement, dit qu'il retiendra la suggestion de M. Bays, quand une vacance se produirait parmi les membres de la commission de santé. Il déclare que le gouvernement, quand c'est nécessaire, fait appel aux services d'un géologue. Il relève que les pharmacies sont soumises à un contrôle de l'Etat et que, d'ailleurs, à l'heure actuelle, les pharmaciens ne fabriquent plus beaucoup de remèdes eux-mêmes.

A la Direction des finances, M. Bays demande s'il est exact que l'Etat a l'intention de faire payer une tranche d'impôt au mois d'août. Il y aurait ainsi quatre tranches à payer. N'est-ce pas beaucoup? Ne vaudrait-il pas mieux continuer à vivre sous le régime actuel?

M. Chatton, commissaire du gouvernement, dit qu'on va introduire le paiement de la première tranche de l'impôt au mois d'août. On commencera cette année déjà. Le paiement se fera ainsi à une époque de l'année moins chargée au point de vue des dépenses des contribuables.

### Interpellation

M. Pierre Benninger et quelques députés ont déposé une interpellation pour demander au Conseil d'Etat d'intervenir pour faire baisser le taux de l'intérêt hypothécaire.

La séance est levée à midi.

### Deux conférenciers fribourgeois à Rome

Lundi dernier, M. le professeur Aeby, syndic de Fribourg, a fait, à l'Institut des études romaines, une conférence sur les *Etudes du droit romain en Suisse*. Cette conférence faisait partie du cycle des *Etudes romaines dans le monde*, auquel des savants de dix-huit nations ont pris part.

L'Observateur romano donne de la conférence de M. Aeby le résumé suivant: « Le conférencier a mis particulièrement en valeur la place que le droit romain occupe dans la formation des juristes suisses; les autorités de la Suisse estiment, à juste titre, que le droit romain doit avoir une place de tout premier ordre dans les facultés de droit des Universités, soit parce que le droit privé moderne est encore tout imprégné de l'esprit du droit romain, soit parce qu'aucune autre discipline ne peut fournir, plus que le droit romain, à ceux qui commencent l'étude du droit, ce sens juridique que les Romains possédaient à un si haut degré.

« L'orateur a ensuite résumé brièvement l'histoire de l'enseignement du droit romain en Suisse, qui, selon les Universités, est envisagé au point de vue historique ou étudié comme un système juridique complet et parfait. Ce n'est qu'à travers la civilisation romaine, qui a trouvé une expression si parfaite dans son droit, a conclu l'orateur, que le monde pourra retrouver cette conception, si nettement romaine, de l'intérêt général, qui semble échapper parfois à l'esprit moderne, et qui, seule, peut rendre aux peuples la véritable paix et la véritable justice. »

L'organe du Vatican dit que le conférencier a été chaleureusement applaudi par ses nombreux auditeurs, parmi lesquels on remarquait le ministre de la Suisse à Rome.

\*\*\*

Hier soir, jeudi, M. Musy, ancien conseiller fédéral, a fait une conférence dans la salle Borromini sur *La politique monétaire*

### Assemblée conservatrice à Saint-Aubin

Les jeunes conservateurs de Saint-Aubin, unis à leurs aînés, se réuniront demain soir samedi, pour entendre une conférence de M. Chassot, conseiller national. La personnalité du conférencier ne manquera pas d'attirer un bel et enthousiaste auditoire.

### « Nuithonia »

La Nuithonia, section française des étudiants suisses, au collège de Fribourg, a reconstitué comme suit son comité pour le semestre d'été 1935:

Président: Joseph Equey, phys.; vice-président: Henri Aeby, phys.; secrétaire: Fernand Carrier, phil.; fuchs-major: Georges Rossetti, phys.; caissier: Félix Rappo, com.

### Une grave chute

Un grave accident est survenu à Posat, dans la grange de M. le syndic Louis Reynaud. Le domestique, M. Ernest Reynaud, était occupé à descendre du foin. Sans doute, en voulant sauter du monte-charge sur le soliveau, il fit un faux pas et tomba, d'une hauteur de sept mètres, sur le sol en ciment. A l'Hôpital cantonal, où le malheureux a été conduit après avoir reçu les premiers soins de M. le Dr Boitzi, de Romont, on est très inquiet sur le sort de M. Reynaud, qui est atteint d'une fracture de la base du crâne. Il est célibataire et âgé de vingt-quatre ans. Sa famille habite Cottens. Ce matin, vendredi, M. Reynaud n'avait pas encore repris connaissance.

### Une jambe cassée

Un malheureux accident est survenu à Ecuivillers. La jeune Anne-Marie Chavaillaz, âgée de huit ans, se trouvait sur le pont arrière d'un char traîné par un cheval. La petite bascula et sa jambe gauche fut prise dans les rayons de la roue. L'enfant fut aussitôt secourue, et M. le docteur Mændly lui donna les premiers soins; il constata une fracture compliquée de la jambe gauche. Il la fit transporter à la clinique Sainte-Anne, où il procéda à la réduction de la fracture.



**Les décades ...**  
Les décades filent, rapides comme des flèches ... et voici déjà la cigarette centenaire, auréolée du souvenir de celui qui naquit comme elle en 1835: EDOUARD LAURENS ... Les décades filent comme des flèches ... voici 50 ans que la maison Laurens se fondait à Alexandrie ... 20 ans qu'elle s'établissait en Suisse... Toute ce que représentent, ces longues années d'expérience est contenu aujourd'hui dans notre CIGARETTE DE JUBILE, faite pour plaire aux fumeurs ... dans notre



LAURENS  
"ORANGE"  
des maintenant  
80 cts.  
20 cig.

**NOUVELLE LAURENS "VERT"**

"Cigarette de Jubilé"

LE TRIOMPHE D'UNE VIEILLE RENOMMÉE!

1835

1935

Fr. 1.  
20 cig.

# Bach et Hændel

A l'occasion du X<sup>me</sup> concert spirituel, que donneront prochainement les élèves du collège Saint-Michel et au cours duquel seront exécutées des œuvres de Bach et de Hændel, il sied d'évoquer brièvement les existences des deux génies dont le monde musical fête, cette année, le 250<sup>me</sup> anniversaire.

Georg-Friedrich Hændel naquit à Halle le lundi 23 février 1685. Ainsi, l'enfance de Hændel se trouva placée entre deux foyers intellectuels : la Saxe et la Prusse. Des deux, le plus artistique, d'ailleurs, et le plus voisin, était la Saxe, et ce fut là, à Weissenfels, que Hændel trouva son premier appui et que sa vocation d'enfant fut reconnue. Ses précoces dispositions musicales s'étaient heurtées à l'opposition formelle du père, un excellent chirurgien, qui avait plus que de la défiance — une sorte d'aversion — pour la profession d'artiste, et qui voulait que son fils fût homme de loi. Mais un voyage à Weissenfels triompha de ses résistances. Le duc de Saxe entendit le petit Hændel, âgé de sept ans, qui jouait de l'orgue ; il fit appeler le père et lui recommanda de ne point contrecarrer la vocation de l'enfant. Le père, qui eût trouvé ces conseils fort mauvais, venant de tout autre, les trouva fort bons, sans doute, venant d'un prince. De retour à Halle, il le conduisit chez le meilleur maître de la ville, l'organiste F.-W. Zachow. L'action du maître, d'une largeur d'esprit européenne, et qui s'efforçait de s'assimiler les richesses de toutes les écoles, s'exerça autant par l'influence personnelle de l'âme et de l'art de Zachow que par sa méthode d'enseignement.

Vers 1696, l'enfant fit un voyage à Berlin : c'est à son retour, le 11 février 1697, que son père mourut. Le principal obstacle à sa vocation musicale avait disparu, mais il avait un si profond respect de la volonté paternelle qu'il s'obligea à suivre les cours de droit puisque son père l'avait voulu. Dès 1702, il avait trouvé un poste d'organiste à Halle. Il n'avait que 17 ans. Pendant ce stage, il composa beaucoup : chorals, motets, cantates. Il y prit surtout conscience de sa force musicale. Elle ne pouvait plus se contraindre. Il lui fallait un milieu plus vivant.

C'est alors que, au printemps 1703, guidé par son instinct et par les préférences de son maître Zachow, il s'en alla à Hambourg, la ville de l'opéra allemand. Il s'y lia d'amitié avec Keiser et Matthesen dont les enseignements contribuèrent grandement à la formation de son génie dramatique. En janvier 1705, un premier opéra de Hændel, *Almira*, obtint un succès éclatant. Un second, *Nero*, ne réussit pas moins. C'était un beau début. Trop beau ! Keiser, maître de l'Opéra, qu'il menait d'ailleurs gaiement à la faillite, en devint jaloux, et, dès 1706, Hændel prit le chemin de l'Italie.

Fait curieux, cet homme, qui allait subir la fascination de l'Italie et faire triompher dans l'Europe musicale le beau style latin, avait alors des répugnances pour l'art welche. Après les difficultés des débuts dans un monde si nouveau, après Florence, Venise, où Scarlatti régnait en maître incontesté de l'opéra italien, il fut plus heureux à Rome en 1708, puis à Naples, où la plus brillante société l'accueillit avec un enthousiasme rare. Pendant ce séjour en Italie, avec sa prodigieuse souplesse et ses qualités toutes latines de lignes, de raison éloquentes, d'amour passionné pour la forme, il acquit l'intelligence lucide et pénétrante de la véritable nature du drame musical et de ses destinées. Puis, appelé à Hanovre comme *Kapellmeister*, il n'y demeura que peu : dès 1710, il gagna Londres, où il passa la plus grande partie de son existence. Ce fut l'époque capitale de sa vie, celle des grandes œuvres, où l'apprenti devint le maître et pendant laquelle, malgré les infortunes multiples et des revers nombreux, il devint le musicien national de l'Angleterre, au sort de laquelle il s'était associé avec passion, par des cantates, des oratorios et des hymnes patriotiques.

Il mourut à Londres, en pleine gloire, le 14 avril 1759. Avec le romantisme, se perdit pour quelque temps le sens du génie de Hændel. Le réveil véritable de son art en Allemagne ne date que d'une vingtaine d'années. Depuis lors, il s'est imposé d'une façon foudroyante et n'a plus connu d'éclipse.

\*\*\*

On ne pourrait pas écrire une vie romancée de J.-S. Bach. Autant celle de Hændel fut mouvementée, autant la sienne coula sans événements, sans heurts et sans passion. Jean-Sébastien Bach est né le 21 mars 1685 à Eisenach et mourut en 1750. Il a, surtout pendant sa jeunesse, fait de

petits voyages pour chercher sa subsistance ; il n'a jamais cessé de jouer ou de composer de la musique pour les plaisirs des princes, les nécessités du culte, pour l'amusement de ses concitoyens ou l'édification de ses élèves.

Il s'est marié la première fois en 1707 ; veuf en 1720, il s'est remarié l'année suivante. Il a, de sa première femme obtenu sept enfants, et treize de la seconde.

Son œuvre est illimitée, car nous ne la connaissons pas et nous ne la connaissons jamais tout entière ; nombre de pièces ont été perdues. Telle quelle, cette œuvre comporte au moins trois cents cantates, plusieurs messes, des *Sanctus* et *Magnificat*, des *Passions*, des oratorios, des chorals et une profusion de musique instrumentale écrite pour le clavecin, pour l'orgue, pour presque tous les instruments de l'orchestre, seuls, concertants ou groupés en symphonie. Il a traité tous les genres musicaux, sauf le théâtre.

Sa vie est celle d'un bourgeois besogneux. Rien de moins romanesque, rien de moins romantique aussi que cette pauvre existence laborieuse et bornée. Les grands événements y sont de misérables querelles d'écoles, ou mieux de chapelle, dans lesquelles Jean-Sébastien, père de la musique, fait figure de bonhomme obstiné, un tantinet querelleur et procédurier. Qu'un bourgeois meure, et ce sera peut-être pour cette honnête *cantor* l'origine d'une grande pensée musicale. Il est d'une modestie parfaite et que nous avons même quelques raisons de trouver, non pas insincère, mais absurde. Mais il a une foi vivante et l'exprime chaque jour, avec magnificence. Et voilà, certes, la grande chose de cette existence obscure, car il semblerait aventureux de chercher quelque assouvissement profane dans la musique religieuse de Bach. Laissons à Dieu ce que Bach a créé pour Dieu.

Pourtant, cette musique correspond à tous les mouvements de l'esprit, à tous les élans du cœur. Elle est guerrière et pacifique, légendaire et raisonnable, caressante et hautaine. Il n'est pas un état d'âme qui ne trouve, dans la connaissance de ses œuvres, une chance de s'illuminer, de s'exalter. Et si la musique est avant tout donnée à l'homme pour louer et pour célébrer, celle de J.-S. Bach, un des plus grands, sinon le plus grand des musiciens, et qui a éveillé dans l'humanité des résonances jusqu'alors inouïes, en est un admirable exemple. M. K.

## Le collège de Fribourg et l'« Osservatore romano »

L'*Osservatore romano* a consacré au collège Saint-Michel, de Fribourg, un bel article illustré de deux clichés photographiques. L'auteur de l'article est M. le professeur Giovanni Laini.

## La pénurie de travail chez les menuisiers de Fribourg

On nous écrit : Des entrepreneurs de la place et du dehors ont construit de grands bâtiments à Pérolles et Miséricorde et projettent d'en construire à la rue d'Affry ; mais tous les travaux de menuiserie ont été donnés à des menuisiers de la campagne ou d'autres cantons, alors que les ateliers de menuiserie de la place voyaient leurs ateliers se vider d'ouvriers et étaient contraints de réduire les heures de travail.

Nos autorités communales ne pourraient-elles pas prendre des mesures pour que les travaux de menuiserie des nouveaux bâtiments à construire soient mis en soumission et donnés aux maîtres d'état de la place ?

Si notre autorité communale n'intervient pas, il est à prévoir un chômage plus accentué chez les menuisiers.

Un ouvrier menuisier.

*Note de la Réd.* — Nous savons que les autorités communales ont fait tout leur possible pour remédier à l'état de choses signalé par notre correspondant. Elles sont désarmées pour agir légalement.

## Nos tireurs

La Société des carabiniers de Châtel-Saint-Denis a délivré la mention fédérale à 12 de ses sociétaires lors du premier tir obligatoire, soit à MM. Léonard Maillard, 127 points ; Louis Genoud, géomètre, 126 ; Denis Chaperon, 118 ; Libère Cardinaux, 117 ; Gustave Pilloud, de l'Ermitage, 116 ; Henri Perroud, 116 ; Robert Liaudat, 114 ; Germain Millasson, 113 ; Marcel Déglise, 112 ; Simon Pilloud, 112 ; Joseph Chillyer, 111 ; Hilaire Pilloud, de l'Ermitage, 104.

## Nomination ecclésiastique

Par décision de S. Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, M. l'abbé Louis Villard, secrétaire de l'Evêché, est nommé directeur de l'Association diocésaine des sacristains.

## Programme féminin

La *Semaine catholique* publie le programme de la Ligue suisse des femmes catholiques. Rappelant que ce programme a été approuvé dans la dernière conférence des évêques de Suisse, Mgr Besson le recommande à l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent aux œuvres féminines.

## Musée cantonal d'histoire naturelle

Le rapport annuel du Musée d'histoire naturelle pour 1934 nous renseigne sur l'activité très réjouissante de ce Musée, installé au quartier de Pérolles.

Parmi les nouvelles acquisitions, mentionnons deux oiseaux : le sizerin cabaret et la mésange des Alpes. Ces deux exemplaires proviennent de la région du Lac-Noir.

Signalons le don d'une série de vipères de différentes parties de la Gruyère et de quelques coronelles lisses, non venimeuses, de la même contrée. Ces dons permettent de préciser l'habitat des différentes espèces de vipères et de serpents non venimeux. On est en train de monter une nouvelle collection de coléoptères et de coquilles de mollusques de notre canton, fournis par des donateurs et collaborateurs, auxquels il convient d'adresser un chaleureux remerciement.

Dans la section de zoologie générale, il faut signaler l'acquisition d'une hyène tachetée d'Angola (Afrique), qui a été montée d'après les principes modernes de taxidermie. Mentionnons encore un nouveau porc-épic avec de longs piquants dressés et un chamois en pelage d'été, qui manquait encore. Ce dernier se trouve dans la vitrine des bêtes à cornes et à bois.

Le squelette immense du cachalot a subi une rénovation complète ; il a été démonté, nettoyé à fond et remonté sur une armature plus légère en fer, qui permet de mieux voir cette pièce rare et précieuse.

La dernière salle qui renferme les oiseaux, reptiles, poissons et les animaux inférieurs de tous les continents, a été fermée au public, en hiver déjà, pour faire une nouvelle exposition avec une meilleure mise en valeur des pièces les plus belles et les plus intéressantes, tandis que les autres ont été éliminées pour former une collection d'étude. Pour les oiseaux, cette nouvelle exposition est déjà terminée, et on peut les admirer dans des vitrines nouvelles ou retouchées. Cette collection d'oiseaux constituait depuis longtemps déjà un attrait spécial de notre musée par sa richesse ; elle sera d'autant plus admirée par le nouveau genre d'exposition, très soigné.

Dans une nouvelle vitrine on a placé les

aigles et les gypaètes sur un massif rocheux avec un fond de paysage alpestre.

Les autres groupes d'animaux suivront prochainement selon le projet d'aménagement de cette salle. On espère pouvoir la rouvrir l'année prochaine.

La section pour la protection de la nature s'est enrichie de divers graphiques qui démontrent le vol des oiseaux de passage et l'utilité de certaines espèces. Le panneau réservé au Parc national a été garni de tableaux et de cartes concernant cette réserve.

Les sections de minéralogie et de géologie ont été enrichies par maintes belles pièces, qui sont en partie exposées et en partie mises en tiroir comme collection d'étude.

Le nombre des visites par le public et par les écoles reste toujours à peu près le même. Il y a eu 3141 visiteurs en 1934. Le public pourrait encore s'intéresser davantage à ces collections. On oublie trop souvent que, par un dimanche froid en hiver ou par une journée de pluie en été, on trouve un délassement aussi intéressant qu'agréable dans ce musée si riche et si varié et que M. le Dr Buchi soigne avec la prédilection la plus éclairée.

## A Grandvillard

Contrairement à ce qui a été dit hier, la représentation du festival de demain samedi aura lieu le soir et non l'après-midi.

Dimanche, représentations l'après-midi et le soir.

Location, à Fribourg, à l'agence Visa.

## Fête régionale de chant à Corcelles

Le dimanche 19 mai aura lieu, à Corcelles, le concert d'arrondissement groupant dix sociétés de chant, avec le bienveillant concours du chœur de dames de Payerne, du chœur de dames de Moudon (sous-section de la Lyre) et de M. Barraud, ténor.

## Gymnastique artistique

Une douzaine des meilleurs gymnastes de la Suisse romande se réuniront à Fribourg, dimanche 12 mai, à l'occasion d'un cours fédéral de perfectionnement pour gymnastes artistiques de degré supérieur. Sous la direction de M. André Brullmann, de Genève, les participants s'attacheront à l'étude des nouveaux progrès de la technique, tout en passant en revue le programme complet de la gymnastique artistique. Il y aura, par conséquent, des travaux et démonstrations de nature à intéresser les admirateurs de cette gymnastique. Chacun éprouvera certainement beaucoup de plaisir à assister aux prouesses de gymnastes tels que Steiger, Genève, Gander, Valais, Minder, Vaud, Schaeffer, Fribourg, Perrenoud, Neuchâtel, etc. Ce cours se donnera à la halle des Grand'places, de 9 h. 30 à 13 heures.

## L'état des routes suisses au 9 mai



**Cuenod**  
le chauffage au mazout parfait

ATELIER  
H. CUENOD à Châtelaine - GENEVE

CONDUISEZ VITE DÉPENSEZ PEU ROULEZ TRANQUILLE

**Mobil**

VACUUM OIL CO

ELLE PROTÈGE . ELLE DURE . ELLE TIENT !..

POUVOIR LUBRIFIANT INÉPUISABLE

**Grand Conseil**

Séance du 10 mai

Ce matin, le Grand Conseil, après rapport de M. Benninger, a examiné et approuvé les comptes des Entreprises électriques fribourgeoises.

Il a adopté les comptes de la Caisse de retraite du personnel de cet établissement. Puis il a autorisé les Entreprises électriques à vendre un immeuble.

Le Grand Conseil a repris ensuite l'examen des comptes de l'Etat.

**RADIO**

Samedi, 11 mai

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert. 16 h. (de Lugano), émission commune. 18 h., Pour les petits et leurs mamans. 18 h. 20, Pour les petits collectionneurs. 18 h. 35, Le problème de l'alcool en Suisse. 18 h. 55, Pour les philatélistes : les timbres fédéraux. 19 h. 20, nouveautés en disques de jazz. 19 h. 35, radio-chronique. 20 h., bulletin financier de la semaine. 20 h. 50, concert par l'Orchestre Radio-Genève. 21 h. 20, dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h., marches. 14 h. 30, concert par le Club des accordéonistes Wenig, de Soleure. 21 h. 10, Autour des films, pièce radiophonique avec musique.

Radio-Suisse italienne

12 h., concert par le Radio-Orchestre. 16 h., émission commune ; la valse à travers les temps ; concert par le Radio-Orchestre. 17 h. 15, chansons de la terre tessinoise, du compositeur luganais M. Vicari. 20 h. 45, pour tous les goûts ; concert par le Radio-Orchestre.

Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 15, concert de musique symphonique légère. 20 h., En l'honneur de Jeanne d'Arc. Paris P. T. T., 20 h. 30, concert symphonique de musique populaire par l'Orchestre national. Strasbourg, 20 h. 30, La Basoche, opéra-comique en trois actes, d'Albert Carré. Bruxelles, 21 h. 20, concert donné à l'Exposition. Königswusterhausen, 20 h. 10, grande soirée variée. Munich, 20 h. 10, soirée variée. Londres national, 20 h., soirée de variétés. Vienne, 19 h. 35, Chanter, rire et danser, pot pourri radiophonique de Hruby.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 7 h. 45, Radio-Paris, revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 15, Lyon-la-Doua/Grenoble, disques. 11 h., concert d'orchestre. 14 h. à 15 h. 59, Paris P. T. T., chroniques. 15 h. 2, la radio à l'hôpital.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

**Madame veuve Catherine Gloor**  
née Gschwind

sera célébré samedi, 11 mai, à 8 heures, à l'église de Saint-Jean.

**TRANSPORTS FUNÉBRES**  
**A. MURITH S. A.**  
FRIBOURG  
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

**Accordéonistes !**

Vient de paraître :

pour accordéon 2-3 rangs, 8-12 basses  
« **LE BAL DES MATELOTS** », valse musette, L. Peguri **Fr. 0.80**  
« **FLORE TYROLIENNE** », valse, L. Peguri **0.80**  
Abonnez-vous à la Revue internationale de l'accordéon : Fr. 2.50 par an.  
Envoi contre remboursement.

F. CODERAY, prof. av. Théâtre, 4, Lausanne.

**ON DEMANDE**

**Jeune fille**

bien recommandée, sachant bien faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné. Bons gages. — Faire offres à Mme Georges Schwob, Nord, 114, La Chaux-de-Fonds. 2717

**Domaine**

**A VENDRE**

A vendre, dans la contrée du Mourét, un beau domaine de 10 poses environ. Belle situation et libre d'impôts. S'adresser sous chiffres P 12466 F, à Publicitas, Fribourg.

**ON DEMANDE**

une douzaine de

**génisses**

pour la montagne. S'adresser à Oscar Schouvey, 1946 Villarvolard.

**POUR FIANCÉS**

A vendre tout de suite, chambre à manger utilisée seulement quelques semaines, superbe, en noyer véritable, bien veiné, buffet de deux mètres de large, table à rallonges, coins arrondis, superbe tapis en filet, quatre chaises, deux fauteuils, un lustre assorti, un beau tapis 250 x 350, seulement pour Fr. 1480.— chambre à coucher tout à fait complète, bouleau flammé suédois, de façon moderne, armoires à 3 portes pleines, grande commode-toilette avec 3 glaces et chaise rembourrée très moderne, deux bois de lit, deux tables de nuit avec dessus verre et un dessous, deux petites lampes électriques. Intérieur des lits complets et de première qualité, tout neuf, inutilisé, pur crin animal garanti, quatre oreillers, deux couvertures soie piquée (édredon), une couverture de lit, une descente Perse, seulement **Fr. 1820.—**

Les deux chambres sont de travail suisse et de qualité. — Ausstellungstypen der Basler Mustermesse. — Transport gratuit. 1956 B. Une batterie de cuisine. Huber, Berne, Kapellenstrasse 10, 1er. Tél. 22.731.



Madame Yvonne Musy-Berthoud et ses enfants : Marie-Madeleine, Marie-Thérèse, François, Laurence, Bernard, Jean, Yvette, Suzanne, Colette et Joseph, à Marly-le-Grand ;

Madame veuve Augustine Musy, à Dompierre ; Monsieur et Madame Louis Musy et leurs enfants, à Dompierre ;

Monsieur et Madame Léon Verdon et leurs enfants, à Dompierre ;

Madame veuve Emma Thévoz et ses enfants, à Dompierre et Fribourg ;

Monsieur et Madame Raymond Chardonnens, à Dompierre ;

Monsieur et Madame François Vonlanthen et leurs enfants, à Dompierre ;

Madame veuve Antonia Berthoud, à Châtel-Saint-Denis ;

Révérende Sœur Madeleine Berthoud, à Châtel-Saint-Denis ;

Révérende Sœur Blanche Berthoud, à Châtel-Saint-Denis ;

Mademoiselle Marthe Berthoud, à Châtel-Saint-Denis ;

Monsieur Fernand Berthoud, à Châtel-Saint-Denis ;

les familles Pochon, Ducry, Barbey, Passaplan, Gisler, Liaudat-Réalini, à Châtel-Saint-Denis, Berthoud-Zocco, à Lausanne, Vesin-Berthoud, à Bulle ; Berthoud-Genoud, à Châtel-Saint-Denis, Villard, à Fribourg,

font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Jules Musy-Berthoud**

tertiaire de Saint-François  
instituteur à Marly

leur cher époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin et parent, décédé à Châtel-Saint-Denis, le 8 mai, après une courte maladie, très chrétiennement supportée, et muni de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, 11 mai, à 10 heures.

Prière de n'offrir ni fleurs ni couronnes. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Monsieur le curé de Marly, Le Conseil paroissial de Marly, La commission scolaire du Cercle de Marly, Le corps enseignant de Marly, font part du décès de

**Monsieur Jules MUSY**

instituteur  
organiste et directeur de chant à Marly

L'office d'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, 11 mai, à 10 heures.



La Société paroissiale de chant de Marly fait part du deuil qui vient de la frapper en la personne de

**Monsieur Jules MUSY**

qui fut pendant 12 ans son dévoué directeur.

L'office d'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, 11 mai, à 10 heures.



L'inspecteur scolaire et le corps enseignant du 4<sup>me</sup> arrondissement font part du décès de

**Monsieur Jules MUSY**

instituteur à Marly

L'enterrement aura lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, 11 mai, à 10 heures.



La Société fribourgeoise des directeurs-musiciens fait part du deuil qui vient de la frapper en la personne de son dévoué secrétaire et membre fondateur

**Monsieur Jules MUSY**

maître de chapelle et organiste à Marly-le-Grand

Les confrères sont priés d'assister en nombre aux obsèques qui auront lieu à Châtel-Saint-Denis, samedi, 11 mai, à 10 heures.

Le Comité.

On demande, pour le service de 3 personnes, à Lausanne, 574-7

**jeune fille**

sérieuse et de bonne santé. Place stable ; entrée : 25 mai. — Offres détaillées avec références à Mme Moret, not., à Clarmont s/Morges (Vaud).

**ON DEMANDE**

**UN BON VACHER**

fort trayeur, sobre, pour 12-13 vaches. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser à Henri Reymond, Aclens s/Morges. 26942

**Séjour d'été**

A louer en Gruyère, appartement meublé, 3 chambres et cuisine. Situation agréable. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 7311 B.

**DESTRUCTEUR**

de mauvaises herbes

1 kg. Fr. 1.30  
10 kg. Fr. 11.—

**Charles Hertig,**

horticulteur

rue des Alpes, Fribourg  
Tél. 5.37 36-5

**Café-**

**Restaurant**

A VENDRE sur grand passage, seul dans la localité. Très bonne affaire pour preneur sérieux ; conviendrait à chef de cuisine. Ecrire sous chiffres F. 6982 L, à Publicitas, Lausanne.

**OMO**

Excellent pour tremper le linge — pour adoucir l'eau — pour laver la vaisselle

**20 Cts.**

Produit Suisse  
SAVONNERIE SUNLIGHT OLTER

**AUJOURD'HUI** ouverture de la location

**TELL**

au Théâtre du Jorat

Intérêts de Lausanne, 2, Av. du Théâtre. Tél. 29.040 ; Gilléron & Cie, Mézières. Tél. 91.32.

Billets de Fr. 2.20 à Fr. 6.60.

Samedi matin et dès vendredi après midi



**GRANDE VENTE**  
VOYEZ MES PRIX!!!

**VOLAILLE extra fraîche**

POULETS du Jura	la livre 1.80	POULETS de BRESSE	la livre 3.—
POULETS du pays, extra	2.—	LAPINS frais vidés	1.60
POULETS de Granges-Paccot	2.20	LIEVRES d'Alsace	1.25
POULETS de Bruxelles	2.20	VIANDE de chevreuil	1.80
DINDES de BRESSE	1.80	SAUMON frais	2.20
CANETONS de BRESSE	2.—	PIGEONS gros, la pièce	1.80

TRUITES de rivière vivantes (Toutes grosseurs)

(Samedi matin, banc place de l'Hôtel de Ville — GRAND CHOIX)

**AU FAISAN DORE, comestibles**

15. Rue du Tir, 15

Tél. 9.37

Service à domicile  
Expédition

**Capitole**

VENEZ APPLAUDIR

**Mascarade**

Ce nouveau chef-d'œuvre de Willy Forst

De tous les beaux films

LE PLUS BEAU

Téléphone 1300

**Cinéma ROYAL**

Ce soir, à 20 h. 30

Kate de Nagy Fernand Gravey  
Lucien Baroux

dans une ravissante comédie

**NUIT DE MAI**

VIENNE... ses amusements...  
ses fêtes de cour...  
ses intrigues...

**Festival GRANDVILLARD**

**Hôtel de la Gare Grandvillard**

Menus soignés depuis Fr. 2.—

Arrangements pour sociétés

Le nouveau prop. : L. Maradan-Dupasquier.

**Voyage C. F. F. pour Grandvillard**

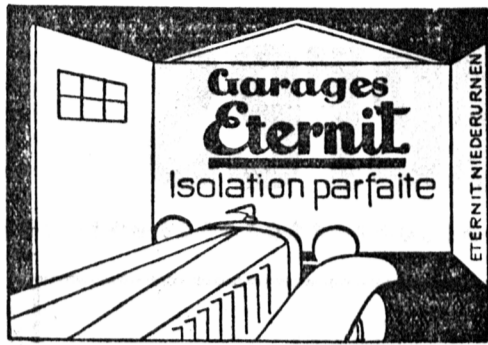
à l'occasion du Festival « Chante, Grandvillard »

**DIMANCHE 12 MAI**

Départ de Fribourg : 10.27  
Arrivée à Grandvillard : 12.25  
Retour : Départ de Grandvillard 18.12  
Arrivée à Fribourg 19.49

Prix du billet de chemin de fer : Fr. 4.—





**Garages Eternit**  
Isolation parfaite

Dimanche, 12 mai

**JEU DES ŒUFS**  
HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE, MISERY  
GRANDE MUSIQUE

Invitation cordiale : 12454  
*La Jeunesse et le tenancier.*  
(En cas de mauvais temps, renvoyé au dimanche suivant.)

DIMANCHE 12 mai

**JEUX DES ŒUFS**  
à l'auberge de  
**CORMINBŒUF**  
PONT

BONNE MUSIQUE 40671  
Invitation cordiale :  
*La jeunesse et le tenancier.*

**Maison de rapport**

tout confort moderne, avec 4 logements de 4 pièces, avec épicerie, à vendre.  
S'adresser sous chiffres P 12451 F, à Publicitas, Fribourg.

**BANTAM HAT**

Air weight 65 gr.  
Weller weight 85 gr.

**LE CHAPEAU DE FEUTRE**  
extra léger  
qui a fait ses preuves (65 gr.)  
VENTE EXCLUSIVE

**J. FELDER**  
succ. de Chapaley-Brugger  
Rue de Lausanne, 20 Fribourg

**A LOUER**

tout de suite **ÉPICERIE** dans un nouveau quartier, avec appartement de 3 chambres. Confort moderne. S'adresser sous chiffres P 12452 F, à Publicitas, Fribourg.

**L'achat d'un Vélo**

est une affaire de confiance.  
Adressez-vous pour cela à l'ancienne

**Maison DAIER Frères**  
Route Neuve, 4, au garage Ford

qui vous offre entre autres, cette année :

- 1 vélo Touriste homme avec Torpédo, à Fr. 105.-
- 1 vélo Touriste dame avec Torpédo, à Fr. 110.-
- 1 vélo genre militaire avec Torpédo, à Fr. 120.-

Toutes nos machines sont garanties.  
Éclairages électriques suisses, depuis Fr. 12.-  
Fournitures et réparations au plus bas prix.

**GYPSERIE-PEINTURE**

On demande pour tout de suite quelques  
**bons ouvriers plâtriers**

S'adresser à Jean Friedly, entrepreneur,  
Miséricorde, Fribourg.

**JACQUES DEBOUT**

**Jean Quelconque et le « Pater »**  
Prix : Fr. 1.50

**AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG**  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE  
**LINOLEUM et CAOUTCHOUC**  
adressez-vous en toute confiance à

**M. CHIFFELLE,**  
Rue de Romont FRIBOURG

**Dr Fietta**  
oculiste

**ABSENT**  
Reprendra ses consultations le 20 MAI. 12461  
23, Avenue de la Gare.

Jeune ouvrière

**Couturière**

est demandée tout de suite. 12465

**E. Thurler-Zillweger**  
rue de Lausanne, 5  
3me étage.

**PERDU**

Entre Ueberstorf-Fribourg une 12459

**Roue de secours d'auto**

La rapporter contre récompense à l'Hôtel du Cygne, Fribourg.

**ODOL**  
L'ELIXIR DENTIFRICE S'IMPOSE

L'Élixir dentifrice ODOL doit l'accueil sympathique mondial à son agréable goût de fraîcheur et à ses qualités antiseptiques. Ces faits devraient vous engager à ne vous servir que de l'ODOL pour les soins de la bouche et des dents. — Les deux, l'Élixir et la pâte dentifrice ODOL sont des produits suisses.  
Compagnie ODOL S. A., Goldach (St-Gall)

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

**Jeune fille**

active, sérieuse et de confiance, connaissant la cuisine et les travaux du ménage, est demandée. Gage : Fr. 60.— par mois. Entrée selon entente. Se présenter chez Mme C. Winckler, Pont de Pérolles, Fribourg.

**TERRAPLANE 1935**

Terraplane 6 cylindres seulement 13 CV. impôts et 74 CV. au frein

**Prix réduits depuis Frs. 5 900**

Modèles Standard

Coach 5 pl.	Coupé 2 pl.
Sedan 5 pl.	Coupé 2/4 pl.

Modèles de luxe

Coach 5 pl.	Coupé 2/4 pl.
Sedan 5 pl.	Cabriolet 2/4 pl.
Cabriolet suisse Gangloff 5 pl., 2 et 4 portes	

Carrosserie et toit tout acier. Ventilation spéciale de la carrosserie. Glace de sécurité au pare-brise. Suspension spéciale pour l'Europe. Amortisseurs hydrauliques. Nouveaux freins Bendix avec compensateur rotatif. Grand compartiment à bagages bâti dans la carrosserie. Roues artillerie acier. Pneus superbailon, 16x600 Les carrosseries des modèles standard sont aussi grandes, aussi spacieuses et agréables que celles des modèles de luxe (empattement 2 m 85).

Changement de vitesses „pré-sélectif“. Suspension spéciale pour l'Europe. Stabilisateur. Roues indépendantes. Amortisseurs hydrauliques. Carrosseries et toit tout acier. Glaces de sûreté partout. Ventilation spéciale de la carrosserie. Nouveau freins Bendix avec compensateur rotatif. Roues artillerie acier. Pneus superbailon 16x600. Grand compartiment à bagages bâti dans la carrosserie. Modèles avec malle. Doubles avertisseurs.

165,000 km — sans révision!  
185,000 km — encore parfaite!  
200,000 km — toujours de très bons services!

C'est ainsi, ou de façon analogue, que s'expriment librement nos clients enthousiasmés

**Et les nouveaux modèles sont encore plus parfaits, plus résistants et d'un plus grand rendement**

Demandez nos catalogues ainsi qu'une démonstration, ceci absolument sans engagement pour vous

**GARAGE DE PÉROLLES**  
L. Baudère FRIBOURG Tél. 8.88

C. SCHLOTTERBECK - AUTOMOBILES S. A. - BALE ZURICH

Agents dans tous les cantons — Organisation exemplaire pour service et pièces de rechange

**Buvez les Cafés**

achetés dans les

**ÉPICERIES**  
Ch. Petitpierre  
S. A.

depuis 1826  
constamment :  
la qualité,  
le prix.

**Les maux d'estomac**

Prenez le Nervogas trol! Le Nervogastrol n'est pas une simple poudre ordinaire p l'estomac, mais un excellent produit spécial pour supprimer et guérir les ballonnements coliques, renvois, lourdeurs, brûlures, dérangements de l'estomac. Nervo gastrol 156 : Boîte pour la poche Fr. 2.- Boîte d'origine 120 tablettes Fr. 6.-. En vente dans les pharmacies ou directement à la **Pharmacie du Lion, Ernest Jahn, Lenzbourg. 3805**

**A LOUER**

bel appartement de 5 chambres, cuisine, dépendances, salle de bain. Conditions exceptionnellement favorables. S'adresser sous chiffres P 10523 F, à Publicitas, Fribourg.

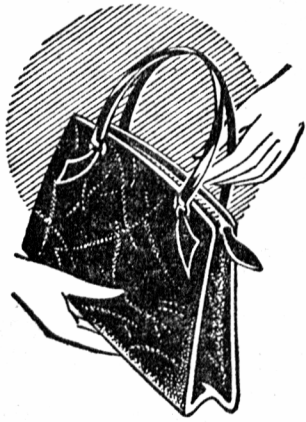
**A louer, à Neyruz, joli**

**Appartement**

3 chambres, cuisine, dépendances et jardin, pour le 25 mai ou à convenir. S'adresser à **Rossier**, entrepreneur à Neyruz.

# Pour la Journée des Mères

## Mai fleuri



Pour petite maman !!  
Papa veut bien nous aider ??

1 jolie sacoche  
1 paire de gants

Oh! qu'elle est contente!

### E. Doye

Rue de Romont, 8  
Téléphone 12.32  
TIMBRES ESCOMPTE



La vraie fête de la maman  
n'est-ce pas la santé de son  
enfant ?

Vous la trouvez aujourd'hui plus facilement  
grâce à nos belles poussettes suisses, un  
triomphe d'élégance et de confort.

Demandez nos catalogues gratuits et nos  
prix très avantageux.

## Haimoz

### Frères

Pérolles, 8

Fribourg

## OFFREZ pour la Fête des Mères

### FRIBOURG :

Xavier Huber  
A. Perriard  
A. Tschäppät  
J. Vonlanthen  
Ch. Leimgruber  
Pierre Huber



Laurent Fasel  
Max Binz  
Charles Cochard  
A. Gaillard  
E. Leimgruber  
A. Krachbelz



BULLE : Eugène Glasson  
Georges Remy

ROMONT : Jules Pochon  
Henri Grandjean

ESTAVAYER-LE-LAC :  
Georges Périsset

de dimanche 12 mai  
le Gâteau d'amandes fin  
des

CONFISEURS DE FRIBOURG

Il est d'une forme spéciale, d'un décor  
de circonstance et chaque gâteau est  
accompagné d'une poésie inédite de maître  
JOACHIM ROULLIER.

## Des fleurs pour mamans

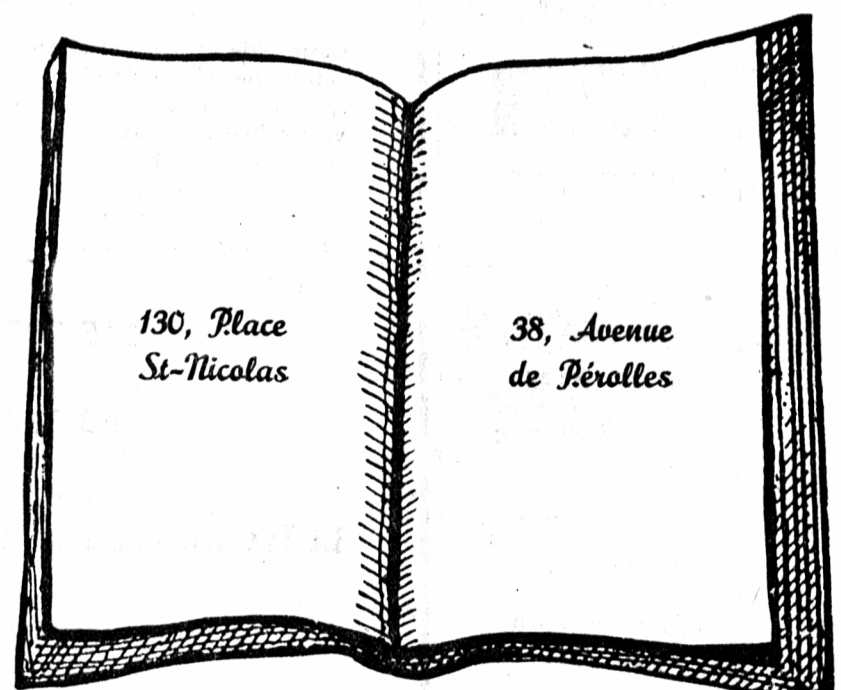
*Y a-t-il langage plus doux  
Que celui des fleurs de mai  
Gentille maman apprécie surtout  
Celles que lui offrent ses enfants aimés*

*Faites préparer une gerbe si gaie,  
Par les soins des fleuristes de Fribourg  
Ils grouperont : roses, ceillots et mugets  
Pour ravir votre maman en ce beau jour.*

A. Murith, S. A., Rue de Romont  
Chs Hertig, Rue des Alpes, 9  
W. Forster, Rue de Lausanne  
Giller frères, Av. de la Gare, 10  
Au Panier fleuri, Av. de la Gare, 2  
L. Zysset, Avenue des Alpes, 2

Tél. 1.43  
Tél. 5.37  
Tél. 3.37  
Tél. 12.02  
Tél. 12.55  
Tél. 14.41

## Un beau livre fait toujours plaisir aux mamans



130, Place  
St-Nicolas

38, Avenue  
de Pérolles

## Librairies St-Paul



FR 327 b

Tout est propre, tout reluit,  
là où **PER** on a pris!

HENKEL & CIE S. A., BÂLE



G25-0252 SF

S. A. Gattiker & Cie. Rapperswil.

**VILLA A VENDRE**

Prix : Fr. 48,000.—

2 appartements de 4 chambres, vue superbe.  
5 min. du tram (Pérolles). 12458  
S'adresser : O. Schwegler, place du  
Tilleul, 146.

CORCELLES p. Payerne

Dimanche 19 mai 1935, à 14 h. 30

**GRAND CONCERT**

du 9<sup>me</sup> arrondissement

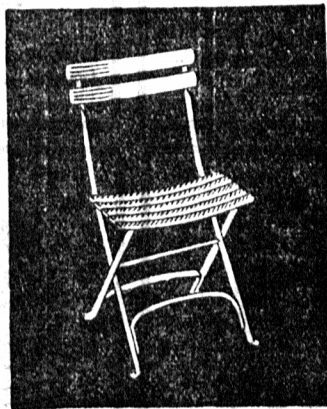
de la Société cantonale des chanteurs vaudois

500 chanteurs

Dès 19 heures : A 20 h. 30 :

B A L sur pont couvert. — Soirée familière.

Entrée libre



**MEUBLES DE JARDINS ET TERRASSES**

Grand choix de chaises pouvant s'empiler, depuis 7 fr. la pièce.

— DERNIERS MODÈLES —

Fauteuils en rotin, depuis 10 fr. pièce.

Tables rotin et de feu à tous prix.

PARASOLS de terrasses - CHAISES - Longues - Pliantes, etc.

650 chaises et 80 tables pour location.

Sociétés ! Cafés-Restaurants ! etc.

Demandez-nous des offres pour vos fêtes champêtres !  
Marchandise rendue sur place et reprise par nos soins.

**G. BISE, Grand'rue 13, Fribourg**

Téléphone 3,59

**Bregger, Zwimpfer et Cie**

Fribourg

ci-devant : Schmid, Baur et Cie

OFFRENT :

**FAUCHEUSES** : les meilleures marques

**FANEUSES** : 5 & 6 fourches  
de fabrication suisse

**RATEAUX-FANES** : HAWES &  
UNIVERSEL

Garantie pour chaque machine.

**PIECES DE RECHANGE** : Grand stock pour toutes les machines agricoles.

Payements à terme.



La mode, cette déesse...

volage nous impose chaque année de nouvelles couleurs! Qu'à ça tiennent. Ma maison, voyez-vous, Madame, est si bien outillée, a une si grande expérience et vous servira vite et à bon compte. Puis, si nous jugeons qu'un simple nettoyage à sec suffirait aussi, nous vous le ferons savoir. L'économie ainsi réalisée vous incitera à toujours nous faire confiance.

**Grande Teinturerie**  
LYONNAISE LAUSANNE

LE MARABOUT VIENT A BOUT DE TOUT

Magasin à Fribourg : Grand'Rue 6, Tél. 243

**Jeune fille**

sachant coudre et faire le service, demande place de femme de chambre ou pour tout faire dans petit ménage soigné, libre tout de suite.

Ecrire sous chiffres P 12426 F, à Publicitas, Fribourg.

**BREVETS**

en tous pays  
W. Moser, Ing. Cons  
**BERNE**  
Rue de l'Hôpital, 30  
Téléphone 20 75

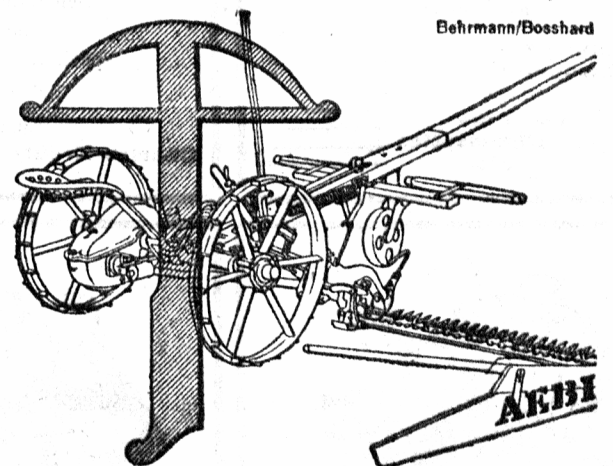
**Apprenti-cuisinier**

est demandé tout de suite. 12406

Hôtel de l'Etoile, Fribourg.

**A LOUER**

au centre de la ville, dans immeuble très tranquille, pour date à convenir, ou pour 25 juillet 1935, joli appartement de 5 pièces. — Prix modéré. S'adresser sous chiffres P 12080 F, à Publicitas, Fribourg.



Behrmann/Bosshard

**L'arbalète**

de la faucheuse AEBI à roulements à billes est un petit mais très important détail. La faucheuse AEBI est du travail suisse, elle est construite dans les Usines AEBI d'après leurs propres plans. Aucune partie en fonte ne provient de l'étranger. Le timon est en bois du pays. Notons avec satisfaction que la faucheuse la plus perfectionnée est une construction suisse.

Des détails dépend la qualité!

**AEBI**

Faucheuses à roulements à billes

**AEBI & CO S.A.**  
FABRIQUE DE MACHINES  
BERTHOUD

FRAIS PUR ACTIF  
**Ferment CURE**

Ferment concentré de raisins

Remède naturel inoffensif, le plus efficace contre tous vices du sang, maladies de la peau, furoncles, abcès, acné, boutons, démangeaisons.

Spécifique également du manque d'appétit, de l'anémie, de la dyspepsie, des maladies de l'estomac, grâce à son pouvoir de désintoxication et à ses ferments actifs.

Puissant régulateur de l'assimilation, il élimine l'acide urique et constitue donc un agent de lutte contre le rhumatisme, la goutte et prévient la formation des calculs biliaires.

Agit avec succès dans les cas de diabète ainsi que contre les constipations même opiniâtres. Facilite les cures d'amaigrissement.

93-1 Le meilleur dépuratif p. les cures de printemps et d'automne  
Prix par flacon Fr. 5.—. Cure de 3 flacons Fr. 12,50

**PHARMACIE ESSEIVA**

Téléphone 106 - FRIBOURG - Rue de Romont, 6  
Exigez la marque Ferment Cure.

**Moulin agricole Courtepin**

Les débiteurs qui n'ont pas encore acquitté leurs factures pour livraison d'articles fourragers faite avant le 31 décembre 1934, sont priés de les payer d'ici fin mai 1935. Une pénalité de 5 % sera ajoutée. A l'avenir, il ne sera plus fait de crédit jusqu'à paiement des anciennes factures et les crédits ne dépasseront pas le délai de 4 mois.  
Courtepin, le 8 mai 1935.

12450

Le gérant : A. Folly.

**Agents généraux**

cherchés dans les principales villes du pays par importante Compagnie suisse

Conditions requises :

Bureau organisé et situé au centre des affaires; Connaissances juridiques, commerciales et comptables soit personnelles, soit par collaborateur; réputation excellente à tous égards, esprit d'initiative, relations étendues; caution de cinq à dix mille francs exigée.

Tâches à remplir :

Acquisition de contrats; administration de l'agence comme telle; office de consultations et de renseignements.

Activité intéressante et rémunératrice pour laquelle seules des offres très sérieuses et détaillées, avec références de premier ordre, seront prises en considération. Les adresser avant fin mai au plus tard, Berne, case postale Transit, No 827.

# Vos meilleurs fournisseurs



Ne laissez rien au hasard!!  
**UNE PERMANENTE « GALLIA »**  
est synonyme de perfection.

Pour chaque dame une solution différente. — Avant chaque permanente, un essai. — Trois sortes de roulages.

Demandez tous renseignements au spécialiste de confiance.

**SALON CLAIRE**

Beaugard, 40 Tél. 14.04  
(terminus du tram)



**MESDAMES.....**

pour une chic blouse  
ou un élégant pullover  
adressez-vous au

**Magasin « Élégance »**

Mme Gachoud-Bise  
rue de Lausanne, 37

Magnifique assortiment en **bas de dames — cois — foulards — dernières nouveautés.**



Un vêtement  
signé

**Gehring-Bopp**

fera remarquer  
votre personne.

tailleur pour dames et messieurs  
Arcades de la Gare, 20 t



Pour la fourniture et la pose de  
**linoléum et caoutchouc**

adressez-vous en toute confiance à

**M. CHIFFELLE**

Rue de Romont FRIBOURG



**CHAPEAUX POUR DAMES  
ET JEUNES FILLES**

du plus simple au plus chic  
**Modèles de Paris**

Nos bonnes qualités et notre grand  
choix font notre réclame.

— RÉPARATIONS —

**Chapellerie F E L D E R**

Rue de Lausanne, 20



**ADLER**

**MODES POUR MESSIEURS**

Prop. A. Steffen

Fribourg, Rue de Lausanne, 45

recommande son riche  
assortiment en

Chapeaux  
Casquettes  
Chemises  
Cravates  
Chaussettes  
etc.



Pour bien manger et confortablement !  
le

**« RESTAURANT FRANÇAIS »  
du FRIBOURG**

s'impose.

Demandez la liste  
de ses  
spécialités succulentes

Tél. 16.00

Charles Kreutzer, gérance nouvelle



En achetant vos linge-  
ries, du modèle simple au plus  
chic, chez le spécialiste

Vous serez toujours contentes

**„Au Joli Moment“**

J. HENSELER-COTTING

Rue de Lausanne, 82

Dépôt : Teinturerie Rochat,  
de Lausanne.



Des lampes ou  
des lustres élégants

confèrent à tout un intérieur  
un cachet de bien-être —

Visitez sans engagement la grande  
exposition et demandez les bons con-  
seils de l'électricien

**E. NEUHAUS**

Appareils et fournitures électriques  
Avenue de Pérolles, 15 Tél. 1004



Les prix les plus avantageux  
la qualité et la fraîcheur  
des marchandises

Poissons — Volailles  
Gibier — Conserves

SERVICE PROMPT ET SOIGNE  
LIVRAISON RAPIDE A DOMICILE

**Au  
Coq d'Or**

Pérolles, 8 Fribourg  
P. MONTI-BARBEY



Désirez-vous acheter  
un parapluie à votre goût?

adressez-vous à

**M. CARLI**

Rue de Lausanne, 11 Fribourg

CHOIX SUPERBE — QUALITÉ  
PRIX AVANTAGEUX

Réparations de parapluies  
Aiguissages en tous genres

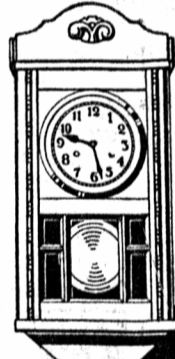


Tennis — football  
bain — alpinisme  
gymnastique — pêche  
voyages

Le beau choix Les meilleurs prix

**Au Départ**

J. Breuer (anc. maison Huber)  
rue de Romont, 4 Tél. 9.77



Frs. 35.-

**G. TISSOT**  
Rue de Lausanne 39  
FRIBOURG

Envoi en dehors contre  
remboursement

Choix magnifique  
Réparations garanties  
Prix très favorables.



**Chic & bien**

chez

**KURTH**

le bottier  
de Fribourg.



Le plus beau  
papier à lettre

chez

**J. LABASTROU**

54, rue de Lausanne

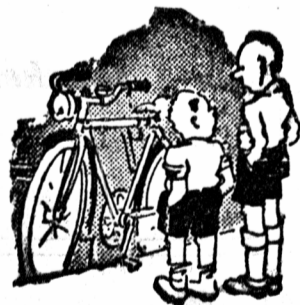


Les produits de qualité  
chez le spécialiste  
ARTICLES DE MÉNAGE  
VERRERIE — CRISTAUX  
PORCELAINE  
COUVERTS DE TABLE

Le superbe assortiment — Les prix  
avantageux — Timbres escompte 5 %

**Henri Clément**

Rue de Lausanne, 34 Tél. 7.86



**VELOS**

DE QUALITÉ GARANTIE  
AU PLUS BAS PRIX

chez

**F. LORSON**

Oriblet, 23 Fribourg  
(Derrière chez Knopf)



Chaise longue  
**SPIMA**  
démontable

très confortable,  
pliable en un petit paquet.  
Idéale pour le camping et la plage

Démonstrations sans engagement  
par

**W. BOPP**

tapissier-décorateur  
Rue du Tir, 8. Tél. 16.48



Un coin de confort et d'intimité  
Des pâtisseries délicieuses

au

**TEA-ROOM**

**Tschäppät**

Av. de Pérolles, 4 Tél. 3.09



Les plus belles poussettes et  
charrettes chez

**HAIMOZ frères**

PEROLLES, 8 FRIBOURG

Très grand choix en magasin  
Wisa Gloria aux lignes élégantes  
Helvetia à suspension brevetée

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Demandez catalogue illustré gratis